

S'informer

S'inscrire

Financer

Choisir

Vivre en France



Lycée Stenchal de Milan



Lycée Abdel Kader de Beyrouth



Lycée Jean Mermoz de Dakar



Lycée français Jules-Verne de Guatemala

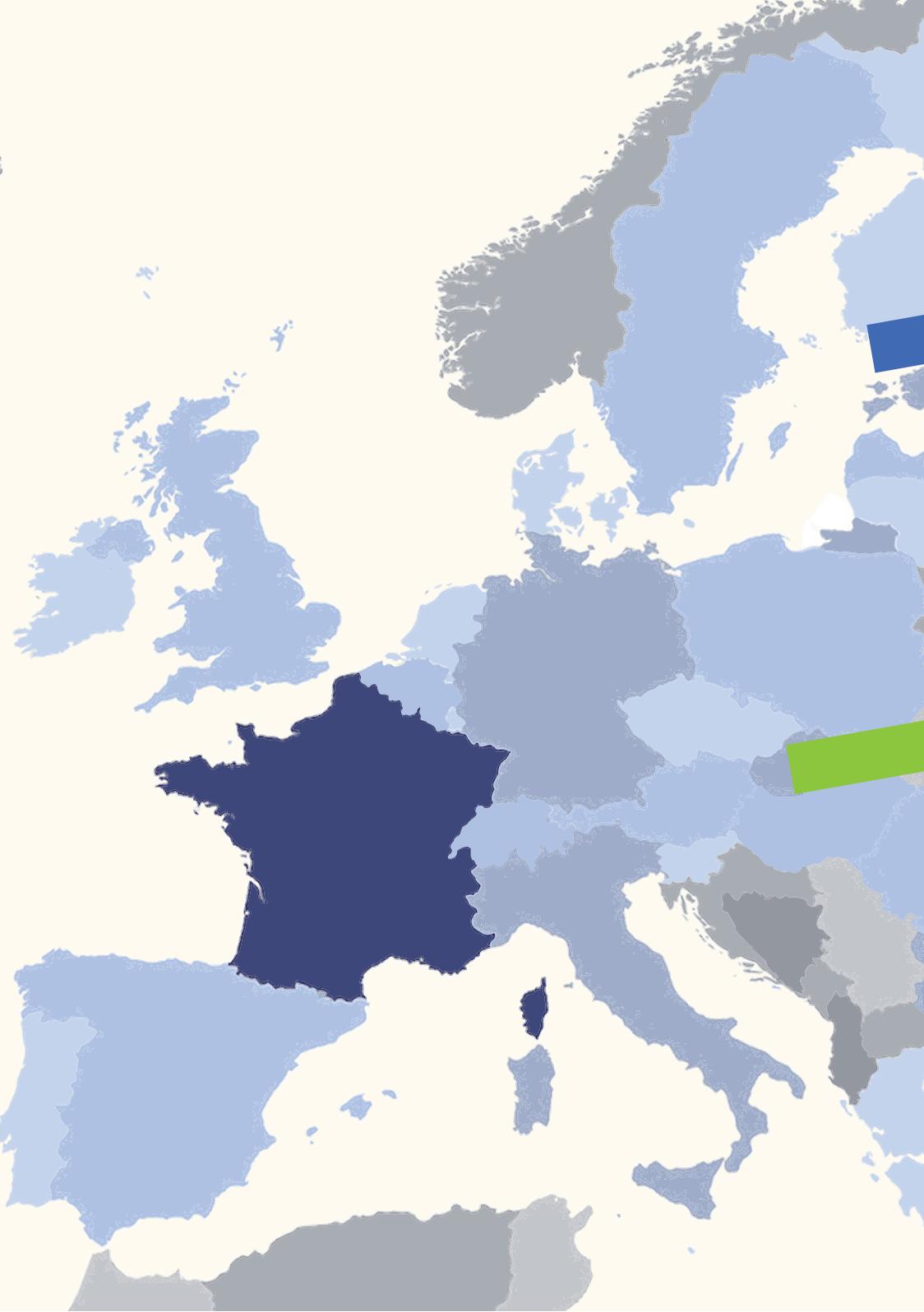
ÉTUDIER EN FRANCE APRÈS LE BACCALAURÉAT



MÉMENTO
À DESTINATION DES ÉLÈVES
DES LYCÉES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
ET DE LEURS PARENTS


aeфе
agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

**CAMPUS
FRANCE**
campusfrance.org 



La France offre aux **12 000 bacheliers**,
issus chaque année des lycées français à l'étranger, l'opportunité
de valoriser une expérience interculturelle
dans un des meilleurs systèmes d'enseignement supérieur
au monde. **72% de ces lycéens**
choisissent une inscription en France dans une formation
délivrante un diplôme reconnu internationalement.

L'excellent taux de réussite au baccalauréat français
des élèves du réseau AEFE **(95% soit 2/3 des élèves**
obtiennent une mention)
est un atout pour la concrétisation du projet d'étude.





Intégrer un des systèmes d'enseignement les plus performants qui assure la qualité de la formation et la reconnaissance des diplômes à l'international

Avec l'ouverture affirmée vers l'entreprise, l'international et la recherche, l'enseignement supérieur français fait la preuve de sa capacité à répondre aux évolutions du monde.

Depuis toujours la province a su développer une offre de formation à l'égal de Paris permettant ainsi à l'excellence des formations françaises de se déployer sur un réseau national de plus de 3500 établissements d'enseignement supérieur publics et privés et de centres de recherche de renommée internationale.



Cette richesse et cette diversité associées aux possibilités de passerelles et d'équivalences entre les formations permettent de construire un parcours adapté à l'évolution d'un projet d'études.

Pour l'enseignement supérieur, la collectivité nationale a dépensé **27,2 milliards d'euros en 2010**, l'État prend directement en charge une part très importante du coût réel des études de chaque étudiant (11430 euros en 2010 par étudiant). Le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue pour la 5^e année consécutive la première priorité budgétaire du Gouvernement. Ce dispositif national qui permet de maintenir le coût des frais d'inscription à l'un des niveaux les moins élevés du monde, de garantir l'équivalence entre les diplômes sur le territoire et d'assurer leur reconnaissance au niveau international.



Choisir la France

après un baccalauréat français obtenu à l'étranger, participe d'un choix naturel autant que d'une stratégie de réussite.



Le français, une langue internationale

La langue française, parlée par 220 millions de personnes dans le monde, est la langue officielle de 32 États répartis sur les 5 continents. Le français est la langue de travail de l'Union européenne avec l'anglais et l'allemand l'une des 6 langues de travail à l'ONU, l'une des deux langues officielles du Comité international olympique, l'une des langues officielles de l'Union africaine... Avec 110 millions d'apprenants et 450 000 professeurs de français, elle reste la langue la plus enseignée après l'anglais.

Un dynamisme culturel renommé

Littérature, cinémas, musées, théâtres, opéras, cafés, gastronomie, mode sont présents au quotidien et confirment le rôle majeur de la France dans le domaine culturel. Toute l'année et particulièrement en période estivale, nombre de manifestations et festivals témoignent de ce dynamisme et d'une ouverture réelle aux cultures du monde.

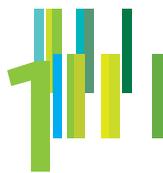
Une qualité de vie certaine

Des aides et réductions sont accordées aux étudiants dans les domaines qui concernent tous les aspects de la vie quotidienne, leur garantissant une bonne qualité de vie : un système de santé moderne, un réseau de transports publics efficace, des aides au logement, une restauration universitaire (RU), un accès privilégié aux institutions culturelles et sportives... Hors des villes, une variété de paysages peu commune, des côtes maritimes aux massifs montagneux, permet tous les loisirs.



AVANT-PROPOS	2
--------------	---

S'informer



INTRODUCTION	6
LES DIPLÔMES	8
LES FORMATIONS À L'UNIVERSITÉ	10
La Licence	12
Les études de droit	14
Les études de santé	16
LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)	18
Les classes préparatoires littéraires	20
Les classes préparatoires scientifiques	21
Les classes préparatoires économiques et commerciales	21
LES GRANDES ÉCOLES	22
Les écoles d'ingénieurs	24
Les écoles de commerce	26
Les écoles vétérinaires	28
Les écoles d'ingénieurs agronomes	29
Les Écoles Normales Supérieures	30
Les Instituts d'Études Politiques	32
LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART	34
LES GRANDES ÉCOLES D'ART	36
LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE	37
LES DIPLÔMES PROFESSIONNELS	38
Brevet de Technicien Supérieur - BTS	
Diplôme Universitaire de Technologie - DUT	
LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES	40

Choisir sa formation



INTRODUCTION	42
LES DISPOSITIFS D'INFORMATION	44
Agence CampusFrance	
Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger - AEFÉ	

PRÉFÉRER LA PROVINCE	48
----------------------	----

CARTE DE FRANCE : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION	50
---	----

LE COÛT DES FORMATIONS	52
------------------------	----

S'inscrire



LA PROCÉDURE EN LIGNE ADMISSION POST BAC – APB	54
--	----

LA DEMANDE DE VISA	56
--------------------	----

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROCÉDURES D'INSCRIPTION ET DE VISA	58
---	----

Financer ses études



60-64

Vivre en France



INTRODUCTION	66
--------------	----

SE LOGER	68-70
----------	-------

Fiche pratique	71
----------------	----

VIE PRATIQUE	
--------------	--

Couverture sociale /Assurance santé	74
-------------------------------------	----

Travail	76
---------	----

Argent au quotidien	77
---------------------	----

Transports	78
------------	----

Vie quotidienne	80
-----------------	----

VIE ASSOCIATIVE	82
-----------------	----

VIE CULTURELLE	84-88
----------------	-------

S'informer

L'enseignement supérieur français : un modèle reconnu internationalement

Héritier d'une histoire prestigieuse, le secteur de l'enseignement supérieur en France continue de se distinguer par son excellence et renforce son attractivité.

Il se situe aujourd'hui au **7^e rang mondial**, selon le classement du *Times Higher Education*.

Preuve de cette attractivité, la France se situe au **4^e rang des pays d'accueil pour les étudiants étrangers** après les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie



Une recherche de haut niveau

La France bénéficie d'une tradition de recherche et d'innovation scientifique et technologique à laquelle elle doit ses performances dans des domaines aussi divers que l'espace, les transports, l'électronique, les télécommunications, la chimie, les biotechnologies, la santé et les mathématiques. Les résultats aux palmarès internationaux en témoignent :

- **11 lauréats de la médaille Fields** (dont 2 en 2010) sont Français. La France se situe au **2^e rang**, juste après les États-Unis, pour sa performance en mathématiques.
- La France fait partie des pays **les plus représentés parmi les lauréats du prix Nobel (45)**, avec les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne.
- La France se situe au **5^e rang mondial** pour le nombre de publications et de brevets.

L'internationalisation affichée

Le processus de Bologne, en 1999 avec 47 pays signataires, crée les outils permettant la **reconnaissance d'équivalences avec les autres systèmes d'enseignement supérieur dans le monde** – harmonisation des niveaux LMD (Licence, Master, Doctorat), système d'obtention de crédits (*European Credit Transfer System - ECTS*), organisation semestrielle de l'année – et permet la mise en place d'une réelle internationalisation des cursus et d'une mobilité facilitée en Europe.

Cette dynamique se retrouve dans l'internationalisation affichée des stratégies des établissements d'enseignement supérieur : intégration d'un cursus ou d'un stage à l'étranger, mise en place de cours en anglais, diplômes conjoints, labels internationaux, programmes de mobilité comme Erasmus, délocalisation à l'étranger des établissements, autant d'opportunités qui permettent de construire un **parcours à dimension internationale**.

Une offre diversifiée et performante

80 universités, plus de 200 écoles d'ingénieur, 200 écoles de commerce et management, 120 écoles supérieures d'art publiques, 20 écoles d'architecture auxquelles s'ajoutent 3000 autres établissements, écoles ou instituts spécialisés qui concernent des secteurs spécifiques comme les carrières sociales, le paramédical, le tourisme, le sport, la mode, le design, ou encore les lycées préparant au Brevet de technicien spécialisé (BTS) ou aux concours d'entrée dans les grandes écoles (CPGE) proposent une grande diversité de cursus adaptée à tous les parcours.

Ce réseau couvre l'ensemble du territoire français, il est un des atouts de l'enseignement supérieur français où une offre de formation de qualité est présente dans toutes les régions.

I N T E R N A T I O N A L

Cursus scientifique d'excellence bilingue français-anglais au lycée français de Pondichéry en Inde.

Les élèves de cette filière sont anglophones, indiens ou étrangers. Ils ont intégré le lycée français en 3^{ème}, après des épreuves de sélection en mathématiques et sciences, et y préparent le baccalauréat français scientifique, mention européenne. Ils suivent donc un apprentissage intensif de la langue française et approfondissent leurs acquis scientifiques dans l'objectif de poursuivre leurs études supérieures en France : en CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles), à l'Université ou encore en intégrant directement une Grande École. Un partenariat avec le lycée Louis-le-Grand et le Groupe Mines Télécom encadre les échanges pédagogiques et une participation des entreprises au financement de la scolarité de plusieurs élèves de ce cursus a été mise en place. <http://www.lfpondichery.net>





LES DIPLÔMES

Les diplômes de l'enseignement supérieur français sont structurés autour de l'architecture européenne commune - LMD - qui prend pour référence les années ou semestres d'études validés depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur et leur correspondance en *European Credit Transfer System - ECTS* :

Licence = 6 semestres = 180 ECTS (Baccalauréat + 3 années)

Master = 10 semestres = 300 ECTS (Baccalauréat + 5 années)

Doctorat = 16 semestres (Baccalauréat + 8 années)

Ce dispositif permet à chaque diplôme une équivalence stricte en Europe et une évaluation réelle de l'équivalence par rapport aux diplômes étrangers.

ANNÉES D'ÉTUDES	GRADES	LE SYSTÈME LMD		
		Universités	Grandes Écoles Écoles de commerce Écoles d'ingénieur	Écoles d'art Écoles d'architecture Autres établissements (lycées, écoles spécialisées)
9	18 semestres (+ 9 années)	• Diplôme d'État de docteur en Médecine		
8	DOCTORAT 16 semestres (+ 8 années)	• Doctorat		
7				
6	12 semestres (+ 6 années)	• Diplôme de docteur en Chirurgie dentaire • Diplôme de docteur en Pharmacie	• Mastère spécialisé - MS • Master of Business Administration - MBA	• HMNOP (Habilitation à exercer en son nom propre la maîtrise d'œuvre)
5	MASTER 10 semestres (+ 5 années) 300 ECTS	• Master recherche • Master professionnel • Diplôme d'ingénieur	• Diplôme d'ingénieur • Master of Science - MSc • Diplômes des écoles de commerce • Diplômes des Grandes Écoles	• Diplôme des Écoles d'art DNSEP • Diplôme d'État d'architecte • Diplômes des écoles spécialisées (paramédical, social, tourisme...)
4				
3	LICENCE 6 semestres (+ 3 années) 180 ECTS	• Licence • Licence professionnelle		• Diplômes des Écoles d'art - DNAT - DNAP • Diplôme d'études en architecture
2	4 semestres (+ 2 années)	• Diplôme Universitaire de Technologie - DUT	• Admission en première année des Grandes Écoles • Classe préparatoires aux Grandes Écoles - CPGE	• Diplôme des Écoles d'art - DMA • Brevet de Technicien supérieur - BTS (Section de technicien supérieur dans les lycées)
1				

Fin d'études secondaires + Baccalauréat ou équivalent = Entrée dans l'enseignement supérieur

Les diplômes de l'enseignement supérieur français bénéficient de la garantie de l'État.

- Les universités délivrent des diplômes nationaux de même valeur quel que soit l'établissement où ils sont délivrés.
- Le diplôme d'ingénieur est un diplôme national qui confère le grade de Master et les écoles qui le délivrent sont toutes habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).
- Une habilitation analogue existe pour les écoles de commerce et de gestion homologuées par l'État, dont les diplômes sont visés par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou encore ont obtenu des accréditations ou des labels internationaux.
- Les écoles d'art et les écoles spécialisées sont également soumises à des certifications nationales.



Bon à savoir

Le système de crédits ECTS : des crédits capitalisables et transférables

Ce système européen de transfert de «crédits» académiques capitalisables et transférables en Europe (60 ECTS pour une année) valide les périodes de formation : chaque cours reçoit un nombre de crédits proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer.

Les étudiants peuvent acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger et ces crédits sont comptabilisés pour l'obtention du diplôme. Les crédits sont transférables d'une filière à l'autre sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique.

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc48_fr.htm

Une reconnaissance des diplômes assurée

La garantie de l'État appuyée sur l'organisation LMD et les crédits ECTS, assurent aux diplômes français la reconnaissance internationale et des équivalences facilitées.





LES FORMATIONS À L'UNIVERSITÉ

80 universités publiques sont réparties sur tout le territoire français. Financées par l'État, les universités délivrent des diplômes nationaux et garantissent la même valeur académique quel que soit le lieu de préparation du diplôme. **L'université est toujours attractive** : le cap des 2,4 millions d'étudiants (dont 1,4 million en universités) est franchi à la rentrée 2011 et le nombre d'inscription en première année progresse. Les dispositifs du plan Licence visent à accompagner et à favoriser l'intégration des nouveaux étudiants.

Les universités couvrent l'ensemble des disciplines :

les sciences (mathématiques, chimie, physique, biologie...), les technologies (informatique, sciences de l'ingénieur, électrotechnique, matériaux...), les lettres, les langues, les arts, les sciences humaines, le droit, l'économie, la gestion, la santé, le sport.

Tous les niveaux y sont représentés, sanctionnés par des diplômes nationaux : Licence (3 ans), Master (5 ans), Doctorat (8 ans).



Bon à savoir

Lexique de l'étudiant

CC: Contrôle continu : l'évaluation repose sur différents types de travaux

CT: Contrôle Terminal : l'évaluation repose sur une seule épreuve en fin de semestre.

CM: Cours magistral: en amphithéâtre où l'enseignant s'adresse à un grand nombre d'étudiants.

TD: Travaux dirigés. Nombre d'étudiants limité facilitant l'échange sur le cours magistral. Assiduité obligatoire.

TP: Travaux pratiques, dans les formations professionnalisées ou pour certaines disciplines

UFR: Unité de Formation et de Recherche, structure qui organise les enseignements dans un champ disciplinaire. ex : UFR de Droit, sciences politiques et sociales, UFR Économie et gestion,...

UE: Unité d'Enseignement regroupant des enseignements (cours et Travaux Dirigés = qui permettront l'obtention d'un certain nombre de crédits (ECTS).

BU : Bibliothèque Universitaire : lieu de travail et de recherche incontournable pour un étudiant.



les doubles diplômes : <http://aefe.fr/tous-publics/orientation/les-doubles-diplomes-dans-le-superieur/une-ouverture-internationale>



www.campusfrance.org/fr>Espace documentaire>Guides pratiques et établissements>Fiches établissements>Universités



Université Bordeaux Segalen

Étudier à l'université, c'est aussi intégrer une communauté animée par une vie intellectuelle et sociale riche du fait de la diversité de la population étudiante, de la pluralité des disciplines représentées et du dynamisme des associations étudiantes culturelles et sportives.

Lieu privilégié des enseignements fondamentaux et de la recherche, l'université assure une adéquation permanente de l'offre de formation avec l'évolution du savoir et de la technologie.

- les formations universitaires d'ingénieur délivrent environ 60% des titres d'ingénieur en France ;
- plus de 2 000 Licences professionnelles ;
- les formations de management, avec les Instituts d'Administration des Entreprises (IAE) ;
- les sciences politiques et l'économie avec les Instituts d'Études Politiques (IEP)
- le journalisme et la communication : avec par exemple, l'École des Hautes Études en Sciences de l'Information et de la Communication (CELSA), le Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme de l'université de Strasbourg...
- les formations de techniciens, avec les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) qui proposent 24 spécialités ;

- les études de médecine, pharmacie, dentaire
- les langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) comme par exemple à l'INALCO, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, qui propose des diplômes dans plus de 90 langues et civilisations.



Université Grenoble Joseph Fourier

La modernisation de l'enseignement supérieur français : la création des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES).

Les PRES permettent aux universités, grandes écoles et organismes de recherche, de mutualiser leurs activités et leurs moyens. Ils proposent aux étudiants une offre de recherche et de formation plus cohérente et mieux adaptée aux besoins des territoires et aux réalités de la mondialisation.

En septembre 2012, on compte 25 PRES, dont certains sont issus de la fusion de plusieurs

universités comme Aix-Marseille Université ou l'Université de Lorraine. Les PRES multiplient ainsi les parcours disciplinaires et offrent aux étudiants de nombreuses possibilités d'échanges avec des universités étrangères dans le monde entier.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/Strategie-et-innovation>Instruments>Pôles-de-recherche-et-d-enseignement-supérieur>

Liste des universités françaises :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20269/liste-des-universites-francaises.html>



Admission en Licence (L1)

La seule exigence pour s'inscrire en Licence est d'avoir le baccalauréat (ou un diplôme équivalent). Il n'y a pas, en principe, de sélection à l'entrée en Licence. Toutes les séries sont admises, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec son profil de baccalauréat.

Procédure en ligne Admission Post Bac (APB) : <http://www.admission-postbac.fr>

Organisation des études

La Licence générale est répartie sur 3 années d'études, soit 6 semestres d'études. Chaque semestre validé capitalise 30 crédits ECTS. Diplôme national, la Licence est validée par 180 crédits.

Les horaires de 20 à 30 h sont répartis entre cours magistraux, TP (Travaux Pratiques) et/ou TD (Travaux Dirigés). Les 3 années s'articulent autour de la maîtrise des connaissances.

- L1: maîtrise des savoirs et compétences fondamentaux ;
- L2: consolidation des acquis ;
- L3: spécialisation en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.

Validation des études

Elle s'effectue en contrôle continu et/ou via un examen. La Licence générale vise principalement une poursuite d'études en Master (5 années d'études supérieures).

Frais de scolarité

181 euros par an pour la Licence.

Université de Brest



Bon à savoir

Les Licences pluri-disciplinaires

Ces Licences permettent de suivre les enseignements dans 2 ou plusieurs disciplines sur 6 semestres jusqu'à obtention de la Licence. Ces parcours transversaux répondent à la demande de double compétence souvent assortie de la connaissance d'une langue étrangère, profil très apprécié.

[http://diplodata.u-bourgogne.fr/Licences pluridisciplinaires](http://diplodata.u-bourgogne.fr/Licences_pluridisciplinaires)

!!!!!!! Ces formations ne sont pas toutes référencées sur le site Admission Post Bac – s'adresser directement aux établissements ou au rectorat de l'académie !!!!!!!



L'accueil et l'accompagnement des étudiants à l'université : Le plan de réussite en LICENCE

Mis en place en 2008, ce plan prévoit un accompagnement personnalisé des étudiants appuyé sur plusieurs dispositifs

• L'accueil

- la semaine d'accueil ou d'intégration ou stage de pré-rentree

- l'enseignant référent : enseignant ou interlocuteur privilégié qui propose un soutien individualisé et/ou accompagne un changement d'orientation (équivalent du professeur principal au lycée) ;

- le tuteur : étudiant de la filière, d'une promotion antérieure qui aide le nouvel étudiant ;

- le tutorat d'accueil : mis en place de juillet à début octobre pour l'accueil des nouveaux étudiants en les aidant pour l'inscription administrative et sous la responsabilité de l'équipe enseignante pour l'inscription pédagogique ;

- le tutorat d'accompagnement : accompagnement personnalisé sous la responsabilité de l'enseignant du tutorat (expression écrite et orale, bases disciplinaires, méthodologie pour la prise de note, fiche de lecture ou recherche documentaire et autonomie dans le travail personnel).

LES FORMATIONS À L'UNIVERSITÉ



• La ré-orientation

Possibilité pour un étudiant de démarrer une nouvelle formation au second semestre. La réorientation est possible vers une autre Licence de l'université, d'une autre université mais aussi vers une autre filière, ou encore vers un BTS, DUT. À l'issue de L2. Il est possible d'opter pour une Licence professionnelle.

• La professionnalisation

- le SCUIO- IP : Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation et d'Insertion Professionnelle informe sur les filières et débouchés, conseille sur la re-orientation, accompagne l'étudiant (aide dans la recherche de stage, rédaction de CV,...) ;
- le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : Installé à l'université, il est chargé de diffuser aux étudiants une offre de stages et d'emplois variée, en lien avec les formations proposées par l'université et d'assister les étudiants dans leur recherche de stage et de premier emploi.

Le plan Licence : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid55536/plan-pluriannuel-pour-la-reussite-en-licence.html>



LES ÉTUDES DE DROIT

Les études de droit se suivent principalement à l'université dans les facultés de droit ou UFR Droit. L'évolution du droit, son application dans la vie quotidienne et les nouveaux champs concernés en font une filière qui ne mène plus simplement aux carrières judiciaires (avocat, avoué, notaire, huissier de justice, commissaire priseur) ou de la fonction publique (magistrat, greffier, commissaire de police, inspecteur des impôts, contrôleur des douanes) mais forme des juristes spécialisés dans tous les secteurs d'activité. Les nombreuses spécialisations et formations bi-disciplinaires où le droit est associé à un autre domaine en sont la preuve. Les facultés de droit sont très bien représentées dans les universités en province, sans oublier l'École Nationale de la Magistrature (ENM) qui se situe à Bordeaux.

Admission

Baccalauréat ES (économique et social), L (littéraire) ou S (scientifique).
Éventuellement baccalauréat STMG (sciences et technologies du management de la gestion).
Procédure en ligne Admission Post Bac (APB) : <http://www.admission-postbac.fr>



Bon à savoir

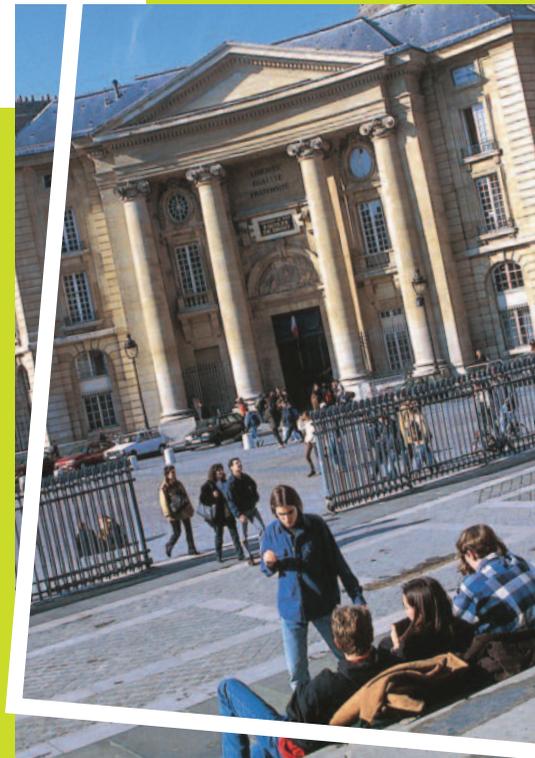
Les Licences bi-disciplinaires :

Particulièrement adaptées à l'évolution du droit et de sa spécialisation, ces Licences, filières exigeantes et sélectives, permettent de poursuivre les enseignements de deux Majeures sur 6 semestres jusqu'à l'obtention du grade Licence. Elles associent à l'enseignement du droit, dès la 1^{ère} année, un autre domaine par exemple les biotechnologies, les sciences politiques, l'économie, les sciences sociales, l'histoire de l'art ou encore anglais/droit _ science politique, sans oublier les langues.

!!!!!! Ces formations ne sont pas toutes référencées sur le site Admission Post Bac (APB) se renseigner auprès des établissements !!!!!!!



Université Lumière - Lyon



Université Panthéon-Sorbonne

Organisation des études

La Licence de droit permet d'acquérir les connaissances juridiques de base et de maîtriser un vocabulaire et des exercices totalement nouveaux : le commentaire d'arrêt ou la dissertation juridique (très différente de celle pratiquée en français). Les enseignements des 2 premières années (4 semestres) sont organisés autour d'un tronc commun qui apporte les enseignements juridiques fondamentaux.

Sans être encore une réelle année de spécialisation, le parcours suivi en 3^e année renforce la formation dans un domaine : droit privé, droit public, droit européen et international, sciences politiques.

Validation des études

Elle s'effectue en contrôle continu la 1^{ère} année ; puis en contrôle continu et/ou via un examen final les autres années. Diplôme national, la Licence a la même valeur quels que soient l'université et le domaine enseigné.

I N T E R N A T I O N A L

Les Licences franco-étrangères

Elles forment des juristes bilingues et une partie de la formation s'effectue à l'étranger. On y étudie le droit français et un droit étranger (allemand, anglais, américain, russe, suisse...), avec un double diplôme à la clé. L'accès est sélectif et exige un très bon niveau dans la langue choisie.

Procédure en ligne Admission Post Bac (APB) : <http://www.admission-postbac.fr>





LES ÉTUDES DE SANTÉ - LA PACES - PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ

Intégrées au système européen LMD, les études de médecine en France se découpent en 3 cycles d'au moins 3 ans et associent une université à l'un des 32 Centres Hospitaliers Universitaires français. La première année est commune aux 4 filières – médecine (+kinésithérapie dans certains UFR), chirurgie dentaire, pharmacie et maïeutique (sage-femme) et donne accès aux concours. Chaque concours détermine un classement associé à un *Numerus Clausus* (nombre total de places disponibles fixé chaque année pour l'ensemble des filières).

<http://www.reseau-chu.org>

Admission

L'obtention du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense est obligatoire.

Procédure en ligne Admission Post Bac (APB) : <http://www.admission-postbac.fr>

Organisation des études

La première année commune aux 4 filières – médecine (+ kinésithérapie), dentaire, pharmacie, maïeutique – prépare à quatre concours distincts. En règle générale, les étudiants ne présentent que 2 concours.

Au premier semestre, le tronc commun conjugue des sciences "fondamentales" (biologie, physique, chimie, pharmacologie, etc.), des sciences médicales (anatomie, histologie, embryologie, physiologie, etc.) et des sciences humaines et sociales.

Le premier semestre est validé par une session d'examens dont les résultats orientent le choix du ou des concours de fin d'année.

Au second semestre, les disciplines sont complétées par des enseignements spécifiques selon les concours choisis.



Validation des études

Chaque concours détermine un classement associé à un *Numerus Clausus* (nombre de places disponibles fixé chaque année). La poursuite d'études est donc conditionnée par le rang obtenu. Le doublement de l'année de PACES n'est possible qu'une seule fois.

Durée des études

Médecine : Paces + 8 (médecine générale),
+ 11 années (spécialisations)

Pharmacie : Paces + 5 à 8 années

Odontologie : Paces + 5 à 7 années

Maïeutique : Paces + 4 années

Masso-kinésithérapie : Paces + 3 années

• Les études de maïeutique se déroulent en 4 ans dans des écoles, agréées par les régions. L'université d'Aix-Marseille a créé sa propre école interne.
<http://www.ordre-sages-femmes.fr>

Liste des écoles : <http://www.elpea.fr>
• 43 instituts de masso-kinésithérapie : 60% recrutent sous réserve du classement au concours PACES, les autres après concours nécessitant une année de préparation. Obtention du Diplôme d'État en 3 ans.

• Orthophonie
Cette formation, certifiante en 4 ans, est rattachée aux UFR de Médecine avec un concours d'entrée qui nécessite une préparation d'un an (payante). Ce concours d'entrée demande un très bon niveau de français.



Bon à savoir

- Un tutorat spécifique dans chaque université en appui aux étudiants de 1^{ère} année pour la préparation du concours très sélectif est conduit par les étudiants de 2 et 3^{ème} année : soutien, conseil en méthodologie, information, entraînement aux épreuves.
- Île-de-France <http://www.tutorat-idf.fr>
- Association nationale des étudiants en médecine de France <http://www.anemf.org>
- Les changements d'orientation à l'issue du 1^{er} semestre (suite à la session d'examens) ou en cas d'échec au concours se font le plus souvent en Licence de Biologie ou par équivalence vers les formations paramédicales.
- Une réorientation à l'intérieur des 5 filières est aussi possible à l'issue du concours en fonction du classement obtenu.





LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE), dispositif unique au monde créé au 19^{ème} siècle afin de former l'élite de la nation, préparent, en 2 ans dans les lycées, aux concours d'entrée dans les Grandes Écoles, les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs. Ces concours sont, soit propres à l'école, soit groupés (banque d'épreuves) pour permettre de passer un seul concours pour plusieurs écoles. Le classement de réussite aux concours communs conditionne le choix de l'école à intégrer. Dans tous les cas, le diplôme obtenu est sanctionné par le grade de Master (Baccalauréat + 5 années d'études supérieures).

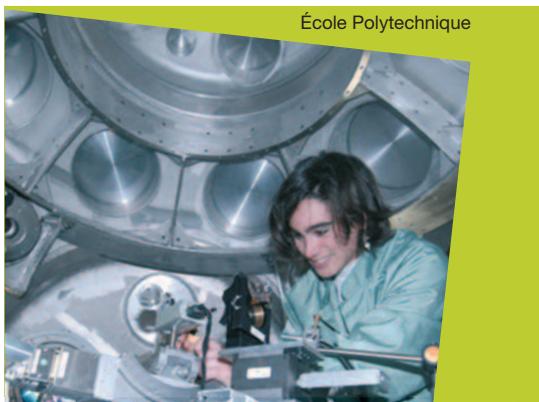
Admission

Les CPGE sont accessibles avec un baccalauréat ou un niveau équivalent, le recrutement est sélectif et s'adresse aux bons ou très bons élèves. Les résultats des classes de 1^{ère} et de Terminale servent de base à la sélection.

Procédure en ligne Admission Post Bac (APB) obligatoire : <http://www.admission-postbac.fr>



HEC Paris



École Polytechnique

Conférence des Grandes Écoles (association qui regroupe la plupart des écoles d'ingénieur et de management reconnues par l'État) : <http://www.cge.asso.fr>

Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs : <http://www.cdefi.fr>

Organisation des études

Les CPGE, situées dans les lycées, sont des filières exigeantes, très encadrées, avec un volume hebdomadaire de 35 h de cours auquel s'ajoutent un important travail personnel et des examens blancs à l'écrit et à l'oral très réguliers.

De plus en plus d'écoles recrutent après le baccalauréat avec un système dit de «prépa intégrée».
<http://aeffr.fr/touspublics/orientation/sinscrire>
 (lien sur les modalités particulières AEFÉ).

Validation des études

Les élèves de CPGE ne peuvent suivre qu'une seule première année (pas de redoublement).

Le redoublement est autorisé en deuxième année afin de pouvoir repasser le/les concours.

Les années de CPGE sont validées par des ECTS : 1 année : 60 ECTS – 2 années : 120 ECTS



Bon à savoir

Les Cycles Universitaires Scientifiques Préparatoires aux Grandes Écoles

Certaines universités proposent une formation adaptée en Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur, pour intégrer une école d'ingénieurs sur concours et peuvent même garantir l'intégration dans leur propre école universitaire d'ingénieurs.

<http://www.admission-postbac.fr> > présentation des formations > rechercher une formation

Les élèves des lycées français à l'étranger ont un taux d'entrée en CPGE supérieur à la moyenne nationale (16% contre 10%)

I N T E R N A T I O N A L

Les Classes Préparatoires dans les lycées français à l'étranger

Deux établissements français de l'étranger proposent des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles. Elles bénéficient d'un internat et les candidatures sont ouvertes aux élèves de terminale du réseau des lycées français à l'étranger et de France.

- **Vienne : l'Europe élargie et valorisation du potentiel linguistique** : pour les germanistes ouverts sur l'Europe, le Lycée français de Vienne a ouvert, en 2008, une CPGE économique et commerciale, voie économique avec possibilité d'internat. Une incontestable réussite : 100% d'admis en 2010 et 92% en 2011 dans les Grandes Écoles de management et de commerce dont 80% dans des écoles classées en 2010 et 2011 parmi les 40 meilleures *Business Schools* européennes. Une aide financière à la mobilité des étudiants est financée conjointement par l'AEFE et des entreprises partenaires du Lycée. <http://www.lyceefrancais.at>



- **Le lycée Descartes de Rabat au Maroc** propose deux classes préparatoires économiques et commerciales : une CPGE voie scientifique (ECS) et une CPGE voie économique (ECE) valorisant la double culture et la langue arabe. Pour les élèves issus des établissements français, la procédure de candidature se fait sur le site d'Admission Post Bac. <http://www.lycee-descartes.ac.ma>



École Normale Supérieure de Paris



Bon à savoir

BEL : la Banque d'Épreuves Littéraire commune aux Écoles Normales Supérieures intègre également des écoles de management, l'Université Paris-Dauphine et un certain nombre d'autres écoles de sciences politiques, de communication, de journalisme ou de traduction.



À suivre ...

En cas d'échec au concours ou par choix personnel, les élèves des CPGE peuvent poursuivre leurs études à l'université selon des conventions propres à chaque CPGE avec généralement une admission directe en L3.

Une attestation descriptive du parcours de formation est délivrée à chaque étudiant. Cette attestation mentionne les crédits ECTS qu'il peut faire reconnaître et valider. Cette attestation est valable pour les universités françaises et européennes.



LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

- Les classes MPSI, PCST, PCST-SI et TSI préparent plus spécifiquement au concours Polytechnique, ENS, Mines, Centrale ...
- Les options BCPST et TB concernent la filière vétérinaire et agronomique en préparant aux concours d'entrée dans les écoles d'agronomie et d'agro-alimentaire, les écoles nationales vétérinaires (ENV) et les écoles de géologie et d'environnement.

LES CLASSES PRÉPARATOIRES LITTÉRAIRES

Elles préparent principalement aux concours des 3 Écoles Normales Supérieures, de l'École Nationale des Chartes, des Instituts d'Études Politiques ou encore aux écoles de traduction et d'interprétariat (comme l'ISIT ou l'ESIT). Elles offrent 4 voies :

- les classes préparatoires A/L "Lettres" qui, après une année de tronc commun, proposent 2 options « Lettres classiques » pour le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm (Paris) ou «Lettres modernes» pour celui de l'École Normale Supérieure de Lyon.
- les classes préparatoires B/L "Lettres et sciences sociales" sont plus transversales, incluant des enseignements pointus en mathématiques et économie. Elles préparent aux ENS de la rue d'Ulm (Paris), de Lyon et de Cachan et à certaines écoles supérieures de commerce et de gestion.

Plus spécifiques et moins nombreuses :

- Les classes préparatoires à l'École Nationale des Chartes ;
- Les classes préparatoires à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr : Option lettres et sciences.

LES CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES

Elles préparent aux concours des écoles d'ingénieurs, des Écoles Normales Supérieures (ENS) et des Écoles Nationales Agronomiques ou Vétérinaires.

6 voies proposées pour les bacheliers des séries générales

- BCPST-VETO : biologie, physique, chimie, et sciences de la terre - vétérinaire
- ENS Cachan C - Arts et création industrielle
- MPSI : mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur
- PCSI : physique, chimie, sciences de l'ingénieur
- PCSI-SI : les classes de PCSI sont réservées aux bacheliers de la série S ayant suivi l'enseignement de technologie industrielle comme matière obligatoire
- PTST : physique, technologie, sciences de l'ingénieur

et 3 voies réservées aux bacheliers des séries technologiques :

- TB : technologie et biologie pour les baccalauréats STL (spécialités biologie, génie biologique), STPA et STAE
- TPC : technologie et physique chimie pour le baccalauréat STL (spécialités physique et chimie)
- TSI : technologie et sciences industrielles pour les baccalauréats STI ou STL (spécialité physique).

LES CLASSES PRÉPARATOIRES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Elles se divisent en 3 voies :

ECE (économique), ECS (scientifique) et ECT (technologique), dédiée aux bacheliers STG, qui préparent aux concours des Écoles supérieures de management, de commerce et de gestion.

Une voie spécifique D1/D2 (droit-économie / économie-gestion) prépare au concours de l'École Normale Supérieure de Cachan. Les étudiants suivent un cursus polyvalent : mathématiques, économie, langues vivantes étrangères, histoire, culture générale.





LES GRANDES ÉCOLES

Sous l'appellation "Grandes Écoles" sont regroupées les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, les Écoles Normales Supérieures (ENS), les Écoles Nationales Vétérinaires et les IEP (Instituts d'Études Politiques). Ces Grandes Écoles se caractérisent par une forte sélection à l'entrée et la reconnaissance d'une formation exigeante. Les Grandes Écoles délivrent des diplômes de niveau baccalauréat + 5 années avec le grade de Master reconnu par l'État. Elles proposent également des diplômes intermédiaires et offrent des spécialisations : *Bachelor* (3 ou 4 années d'études supérieures), *Master of Science* - MSc (4 ou 5 années d'études supérieures), *MBA (Master of Business Administration)*, Label Mastère Spécialisé - MS (Master + 1 année).

Admission

Le schéma classique de l'admission dans les Grandes Écoles (admission sur concours après 2 années de classes préparatoires pour un cursus de 3 ans) a évolué, de nombreuses écoles proposent un accès direct après le baccalauréat sur dossier pour un cursus de 5 ans. Dans ce cas, ces écoles sont dites «*prépa intégrée*» et le choix de l'école se fait dès le baccalauréat.

Organisation des études

Écoles de commerce et d'ingénieurs : 3 ans après 2 années de CPGE ou 5 années après le bac pour les écoles qui recrutent directement après le baccalauréat en «*prépa intégrée*».
 Écoles Normales Supérieures - ENS : 4 ans après 2 années de classes préparatoires.
 Autres écoles : de 2 à 5 ans d'études, selon le niveau d'admission.



Bon à savoir

L'admission parallèle :
 les écoles proposent aussi des accès directs à différents niveaux du cursus sur examens sélectifs avec des niveaux de baccalauréat + 2 à 3 années.



ENS - Lyon

Validation des études

Contrôle continu et examen final pour la majorité des Grandes Écoles.

ENS : les étudiants des ENS passent les diplômes universitaires (Licence, Master), les modalités de validation sont celles de l'université.

En écoles de commerce et d'ingénieurs, la validation des études repose sur un contrôle continu des connaissances. Le diplôme de dernière année est généralement sanctionné par des examens et la présentation d'un mémoire de stage de fin d'études.



Reims Management School



École des Mines de Nantes

I N T E R N A T I O N A L

Les Grandes Écoles sont nombreuses à implanter des filiales à l'étranger, comme l'Essec à Singapour, l'EM Lyon à Shanghai, l'École Centrale à Pékin, le groupe des Écoles aéronautiques de Toulouse (ENAC, ENSMA, ISAE) à Tianjin en Chine ou encore Skema Business School à Suzhou en Chine et à Raleigh aux États-Unis.



Conférence des Grandes Écoles (association qui regroupe la plupart des écoles d'ingénieur et de management reconnues par l'État) : <http://www.cge.asso.fr>

Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs : <http://www.cdefi.fr>
<http://www.grandesecoles-postbac.fr>



École Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques - ENSIACET - Toulouse

Admission

Intégrer une école après le baccalauréat

Une soixantaine d'écoles, plus de 150 formations pour 9500 places, recrutent en « prépa intégrée » directement après le baccalauréat selon leurs modalités propres sur dossier ou par concours communs (écrits et/ou entretiens - Concours Avenir, concours Eni, concours Geipi-Polytech, concours Insa, sélection UT, concours Puissance 11). La scolarité en 5 ans est en général organisée en cycle préparatoire (2 ans), puis en cycle ingénieur (3 ans) jusqu'au grade de Master.

Procédure en ligne Admission Post Bac (APB) : <http://www.admission-postbac.fr>

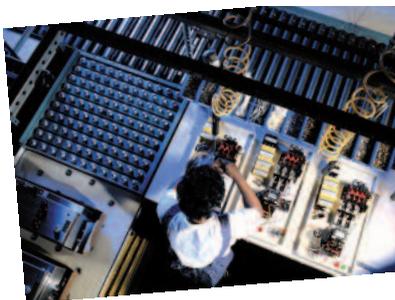
Intégrer une école après une classe préparatoire

Les écoles d'ingénieurs qui recrutent à l'issue de classes préparatoires, sur concours et banques d'épreuves communes (exemple : le concours commun polytechnique qui donne accès à 33 écoles publiques), comptent parmi les plus réputées : École Polytechnique, ENS, Mines, Ponts, Centrale, etc.

LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Il existe plus de 200 écoles d'ingénieurs en France, publiques ou privées. Les écoles d'ingénieur se regroupent en réseau qui permettent la mutualisation au sein de réseaux internationaux, la mobilité entre établissements, les collaborations entre les laboratoires de recherche, autant d'atouts qui répondent aux attentes des élèves et des entreprises.

Le titre d'ingénieur diplômé n'est délivré que par des écoles habilitées par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur). Seul ce titre d'ingénieur est un diplôme national avec grade de Master, il permet l'inscription en Doctorat. Les écoles d'ingénieur forment 30 000 ingénieurs par an.



<http://www.aefe.fr/boite-outils>écoles d'ingénieur>



www.campusfrance.org/fr>Espace documentaire>Guides pratiques et établissements>Les Fiches établissements>Écoles d'ingénieur



Bon à savoir

- Pour les concours, des dispositions sont prises pour les candidats résidant hors de France métropolitaine, dont le domicile est trop éloigné d'un centre d'épreuves. ex : Geipi-Polytech (26 écoles postbac), les candidats ont pu être auditionnés dans 37 pays et 48 établissements AEFÉ (visio conférence ou entretien téléphonique suivant la facilité technique). Coordination des entretiens du concours G-P : <http://polytech.ujf-grenoble.fr>
- Frais d'inscription avec des tarifs préférentiels pour les candidats boursiers



Intégrer une école par les cycles préparatoires communs

Une formule, en 2 ans, qui prépare à l'entrée à plus de 80 écoles, à mi-chemin entre la prépa intégrée et les CPGE :

- **Les Cycles Préparatoires Intégrés (CPI)** organisés par des réseaux d'écoles, comme par exemple la fédération Gay Lussac qui propose un cycle commun pour 19 écoles de chimie. <http://www.admission-postbac.fr>
- **Le Cycle Préparatoire Polytechnique - la prépa des INP**

Le CPP propose un cycle préparatoire de haut niveau en 2 ans dans 6 villes : Bordeaux, Grenoble, Nancy, Saint-Denis de la Réunion, Toulouse et Valence pour un accès à 26 écoles d'ingénieurs, dont 25 publiques.

<http://www.la-prepa-des-inp.fr>

I N T E R N A T I O N A L

Certaines écoles d'ingénieur prévoient des programmes d'échanges en Europe avec le programme Erasmus, des accords bilatéraux hors Europe ou des formations bidualmantes avec années d'études et stages à l'étranger. Le cycle d'études pour un ingénieur peut être prolongé de 6 mois.



À l'initiative de l'École Centrale, un réseau européen d'écoles d'ingénieurs s'est créé permettant la formation bi-culturelle par des doubles diplômes d'ingénieurs : TIME, Top Industrial Managers for Europe : <https://www.time-association.org>

Les écoles du concours commun polytechnique - <http://ccp.scei-concours.fr>concours CPGE>

Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs - <http://www.cdefi.fr>

Commission des Titres d'Ingénieur - CTI - <http://www.cti-commission.fr> (liste des formations habilitées)



LES ÉCOLES DE COMMERCE

Les écoles supérieures de commerce et de management, 200 environ, pour la plupart privées, bénéficient de différentes reconnaissances officielles :

- le « visa » délivré par le ministère de l'Éducation nationale ;
- l'inscription au Chapitre des Grandes Écoles délivrée par la Conférence des Grandes Écoles ;
- l'homologation par l'État.

Les écoles de commerce et de gestion, très nombreuses et de différents niveaux, proposent des filières souvent généralistes, avec des spécialisations en dernière année : finance, marketing, communication, ressources humaines, management comptable et financier, articulées autour de stages et d'échanges internationaux.

La plupart des écoles de commerce recrutent sur concours après 2 années de classe préparatoire. Une grande majorité d'écoles se regroupent et proposent des banques d'épreuves communes. Les élèves des classes préparatoires littéraires passent un concours spécifique.

Bon à savoir

LABELS :

- AACSB : Association for the Advancement of Collegiate Schools of Business
- AMBA : Association of MBAs, label britannique
- EPAS : EFMD Programme Accreditation System, label pour les programmes internationaux
- EQUIS : European Quality Improvement System, label européen
- Bachelor professionnel : label délivré par l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) aux formations proposées dans leurs écoles sanctionnées par un titre ou un diplôme de niveau II.
<http://www.bachelor-professionnel.cci.fr>

I N T E R N A T I O N A L

- Le meilleur Master de management au monde est français, 5 écoles françaises se placent dans les 10 premières places, selon le classement du Financial Times.



La France compte aussi 6 MBA parmi les meilleurs du monde.

- Accès, Sésame et Team proposent aux élèves des lycées français de l'étranger des sessions de recrutement délocalisées ainsi que des aménagements pour les oraux d'admission.

<http://www.aefe.fr/tous-publics/orientation/sinscrire>

Admission

Intégrer une école après le baccalauréat

De plus en plus d'écoles recrutent, sur concours, les bacheliers S (scientifique) et ES (économique et social) et, dans une moindre mesure, ceux issus d'un bac L (littéraire) ou STG (sciences et technologies de la gestion).

La plupart le font dans le cadre de banques d'épreuves communes à plusieurs établissements.

Concours Accès – <http://www.concours-acces.com>

Concours Pass – <http://www.concours-pass.com>

Concours Prism – <http://bs.iseg.fr/admissions-concours-prism-presentation.aspx>

Concours Sésame – <http://www.concours-sesame.net>

Concours Team – <http://www.concours-team.net>

Nouveau Concours Ecricome Bachelor : 6 écoles pour une formation généraliste en 3 ans

!!!!!!! Formations non référencées sur le site Admission Post Bac – s'adresser directement aux établissements ou au rectorat de l'académie concernée !!!!!!!

Intégrer une école après une classe préparatoire

Les écoles qui recrutent à l'issue de classes préparatoires économiques et commerciales comptent parmi les plus réputées : Edhec, EM Lyon, ESCP Europe, Essec, HEC... 2 grandes banques d'épreuves communes sont concernées par ces écoles :

- La BCE (Banque Commune d'Épreuves) rassemble 31 écoles de commerce
<http://www.concours-bce.com>

- Ecricome qui regroupe 6 écoles supérieures de commerce.
<http://www.ecricome.org>.



<http://www.aefe.fr/boite-outils>écoles de commerce>



www.campusfrance.org/fr>Espace documentaire>Guides pratiques et établissements>Fiches établissements>écoles de commerce

www.campusfrance.org/fr>Espace documentaire >Offre de formations>Fiches domaines>Management

www.campusfrance.org/fr>Espace documentaire >Offre de formations>Fiches diplômes>IAE

Validation des études

Elle se fait par contrôle continu et examen final pour la majorité des écoles.

Frais de scolarité : la grande majorité des écoles de commerce sont privées. Les frais de scolarité peuvent varier de 2 000 à 30 000 euros par an.

Les études de management à l'université : les IAE

Les 31 Instituts d'Administration des Entreprises (IAE), répartis sur l'ensemble du territoire français (incluant la Corse et l'île de la Réunion) sont les écoles de management des universités françaises. Les IAE proposent des formations du niveau Licence au Doctorat : 800 diplômes dont 1/2 Master 2, 13 MBA, 28 diplômes en e-learning, aux tarifs de l'université.

Un fort développement à l'international avec des formations en anglais, des cursus délocalisés pour une année complète, des cursus de double diplôme en Europe, Amérique du Nord, Chine, Inde, Vietnam, Cambodge, Indonésie, Brésil, Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie), Égypte, Liban, Madagascar et Afrique subsaharienne.

Quelques chiffres : 3000 étudiants étrangers accueillis chaque année - 1300 étudiants français à l'étranger - 80 pays partenaires - 155 formations délocalisées.

Site commun aux IAE (liste des IAE et des spécialités) : <http://www.reseau-iae.org>

Score IAE-Message (test national pour postuler à plus de 200 formations) : <http://www.iae-message.fr>



LES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

Il existe en France 4 Écoles Nationales Vétérinaires, à Paris (Maisons-Alfort), Lyon, Nantes et Toulouse. Elles recrutent à différents niveaux par le biais de 4 concours communs après les CPGE.

La sélection peut se faire sur épreuves ou sur titres, dossier et entretien. Les formations assurées dans les 4 ENV sont validées par le DE (Diplôme d'État) de Docteur vétérinaire, obligatoire pour exercer la profession en France.

Admission

Le recrutement en 1^{ère} année se fait principalement après les classes préparatoires option BCPST ou TB sur concours. Les ENV utilisent les épreuves du concours Agro A, mais appliquent des coefficients spécifiques.

Organisation des études

À la suite d'une préparation de 2 années, la formation en école vétérinaire se déroule sur 5 ans, les 4 premières années forment un tronc commun et la 5^e année est une année d'approfondissement à l'issue de laquelle les élèves doivent présenter leur thèse de Doctorat, afin d'obtenir le DEV (Diplôme d'État de Docteur Vétérinaire).



Spécialisations possibles

Une fois titulaires du DEV, les étudiants peuvent choisir de préparer le Certificat d'études approfondies vétérinaires en 1 an, ou le diplôme d'études spécialisées vétérinaires, en 3 ans, qui donne droit au titre de vétérinaire spécialisé.

Validation des études

Les études sont sanctionnées par une thèse d'exercice soutenue dans une UFR de médecine qui donne droit au titre de docteur vétérinaire.

Frais d'inscription et de scolarité :
2 000 euros par an.

École Nationale Vétérinaire d'Alfort : <http://www.vet-alfort.fr>

École Nationale Vétérinaire de Lyon : <http://www.vet-lyon.fr>

École Nationale Vétérinaire de Nantes : <http://www.oniris-nantes.fr>

École Nationale Vétérinaire de Toulouse : <http://www.envt.fr>



LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS AGRONOMES

Le développement des applications de l'agronomie s'accompagne d'une offre des formations d'ingénieurs diversifiée avec des spécialisations propres à chaque école, réparties sur tout le territoire :

- **L'INA P-G** (Institut National Agronomique Paris Grignon) est aujourd'hui intégrée au groupe AgroParisTech Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, avec l'ENGREF (École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts) et l'ENSIA (École Nationale Supérieure des Industries Agricoles et Alimentaires) - <http://www.agroparistech.fr>
- **Agrocampus Ouest** (Rennes) avec 4 cursus d'ingénieur (agronome, agroalimentaire, horticulture, paysage) - <http://www.agrocampus-ouest.fr>
- **AgroSup Dijon** avec 2 cursus d'ingénieur (agronome et agroalimentaire) <http://www.agrosupdijon.fr>
- **Bordeaux Sciences Agro**, École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux-Aquitaine <http://www.agro-bordeaux.fr>
- **Montpellier SupAgro** (agronome, agroalimentaire, chimie verte, œnologie) <http://www.supagro.fr>
- **ENGEES** - École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg <http://www.engees.unistra.fr>
- **ENSAT** - École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse - <http://www.ensat.fr>

Admission

Le recrutement en 1^{ère} année se fait après les classes préparatoires (BCPST, MP, PC ou PSI) sur concours commun INA-ENSA «A».

Validation des études

Se fait par contrôle continu et examen final pour la majorité des grandes écoles.

Frais de scolarité : 1350 euros par an pour le diplôme d'ingénieur agronome.



Agrocampus Ouest



LES ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES

Il existe trois Écoles Normales Supérieures (ENS) en France :

- **L'École Normale Supérieure (ENS Paris)**, située rue d'Ulm, recrute des élèves dans les disciplines scientifiques, littéraires et en sciences humaines et sociales.
- **L'École Normale Supérieure de Cachan (ENS Cachan)** forme des élèves dans les disciplines technologiques, scientifiques, de gestion et des sciences sociales. Une antenne a été ouverte à Rennes dédiée aux formations dans les domaines de l'économie-droit-gestion, des télécommunications, des mathématiques, de la mécatronique et des sciences du sport et de l'éducation physique.

- **L'École Normale Supérieure de Lyon (ENS Lyon)** assure la formation pour l'ensemble des domaines des humanités et des sciences.

Ces écoles dispensent une formation d'excellence par la recherche à des élèves et des étudiants qui se destinent à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche (concours de l'agrégation et doctorats). Elles concourent aussi à la formation des cadres supérieurs de l'administration et des entreprises françaises et européennes.

Le diplôme de l'ENS (Cachan, Lyon ou Paris) co-habilité avec les universités valide les enseignements de Licence et de Master, ainsi que ceux relatifs au complément de formation.



ENS Cachan



Admission

La sélection se fait sur concours après deux ans de classe préparatoire avec peu de places par promotion. L'accès est très sélectif.

Organisation des études

La scolarité dure 4 ans. Les élèves sont rémunérés durant leurs études. En contrepartie, ils s'engagent à servir l'État pendant au moins 10 ans. Inscrits en Licence (L3) et en Master (M1 et M2) dans leur discipline, les étudiants suivent en parallèle un complément de formation propre à chaque ENS (enseignements disciplinaires, séminaires, conférences, séjour d'études à l'étranger, stage en entreprise ou en laboratoire de recherche...).

Frais de scolarité : études rémunérées en contrepartie d'un engagement à servir l'État pendant 10 ans.



À suivre ...

Il est possible d'entrer directement en 3^e année avec un M1 ou un diplôme d'ingénieur.

ENS Cachan : <http://www.ens-cachan.fr> - <http://www.bretagne.ens-cachan.fr>
ENS Lyon : <http://www.ens-lyon.eu>
ENS Paris : <http://www.ens.fr>



Bon à savoir

Agrégation

En Master, les ENS proposent à leurs étudiants une préparation au concours de l'agrégation pour devenir professeur des lycées (durée : 1 an).





LES INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES

Il existe 9 Instituts d'Études Politiques (Sciences Po) en France, à Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

À l'issue de sa formation, le diplômé d'IEP peut compléter sa formation en école de commerce, en école de journalisme ou préparer les concours administratifs (École Nationale d'Administration, École Nationale de la Magistrature...).

Admission

Trois concours de recrutement dans les Instituts d'Études Politiques pour les bacheliers de l'année et les bacheliers de l'année antérieure

- un concours commun pour les IEP d'Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse. Épreuves écrites fin juin.

<http://www.cc.iep.fr>

- 2 concours différents pour l'IEP de Bordeaux. Épreuves écrites courant juin .

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/etudier-a-sciences-po/sinscrire/>

- un concours propre à l'IEP de Grenoble. Épreuves écrites courant mai.

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/etudier-a-sciences-po/sinscrire/>

Des concours spécifiques

- Concours franco-allemand IEP d'Aix-en-Provence : écrit et oral courant mai

- Concours filière franco-allemande, franco-britannique, franco-espagnole à l'IEP Lille : écrit en avril, oral en juin

Organisation des études

Le diplôme de l'IEP s'obtient en 5 ans et confère le grade de Master. La formation est organisée en 2 cycles d'études.

- 1^{er} cycle de 3 ans : un tronc commun généraliste et pluridisciplinaire qui comprend période à l'étranger et stage.
- 2nd cycle de 2 ans : deux années de spécialisation et professionnalisation. Les spécialisations proposées diffèrent selon l'IEP : relations internationales ; sciences politiques ; administration et action publique ; journalisme ou communication ; sciences de gestion et management ; économie et entreprise ; études européennes. Le choix de l'établissement se fait alors en fonction de la spécialisation choisie.



Bon à savoir

- À Strasbourg et Toulouse, les bacheliers de l'année avec mention Très Bien peuvent être dispensés de l'examen d'entrée. À Rennes, cette dispense est aussi proposée aux bacheliers de l'année précédente.
- 2 préparations en ligne labellisées : Tremplin IEP - <http://www.tremplin-iep.fr> et la Documentation française - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Frais de scolarité : Ils sont déterminés par la résidence fiscale du candidat :

- Sciences Po Paris : - Hors zone UE : 9800 euros (Collège universitaire), 13500 euros (Master) - zone UE de 0 à 9800€ (Bourses Crous sous conditions de ressources)
- IEP de région jusqu'à 6300€ selon revenus. Gratuité pour les boursiers

!!!!!!! Formations non référencées sur le site Admission Post Bac – s'adresser directement aux établissements ou au rectorat de l'académie concernée !!!!!!!

SCIENCES PO PARIS

L'Institut d'Études Politiques de Paris, est le campus principal, qui accueille les étudiants durant le premier cycle de 3 années appelé « Collège universitaire », sanctionné par le diplôme appelé *Bachelor*, dont la 3^e année se déroule à l'étranger. 70 nationalités différentes sont accueillies avec un recrutement à parité d'étudiants français et internationaux.

Les 7 campus délocalisés du Collège universitaire de Sciences Po Paris sont spécialisés sur une zone géographique :

Europe centrale et orientale à Dijon, Europe-Asie au Havre, Moyen-Orient Méditerranée à Menton, européen franco-allemand à Nancy, euro-latino-américain à Poitiers, euro-africain à Paris et euro-américain à Reims.

<http://college.sciences-po.fr>



IEP Lyon

Admission

La candidature aux 7 campus délocalisés de Sciences Po s'effectue en suivant *la procédure internationale*. Pour le collège universitaire de Paris il s'agit de *la procédure par examen*. La dispense d'examen pour les bacheliers ayant obtenu la mention très bien est supprimée depuis 2011.

!!!!!!! Les élèves des établissements français à l'étranger sont éligibles aux deux procédures de recrutement, ils devront cependant se positionner sur l'une d'entre elle !!!!!!!

Modifications 2013 :

- Un calendrier avancé pour les épreuves d'admissibilité (mars) et d'admission (avril-mai).
- Une phase d'admissibilité qui comporte une sélection sur dossier et un oral.
- L'épreuve de culture générale est supprimée. <http://college.sciences-po.fr>>Admissions

I N T E R N A T I O N A L

Doubles diplômes et filières internationales dans les IEP



- Double diplôme franco-allemand à Rennes ; Double cursus franco-allemand à Aix-en-Provence ; Double diplôme franco-allemand, franco-britannique, franco-espagnol à Lille ; 6 Doubles diplômes à Grenoble (Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Italie, Turquie, Argentine,...)
- Filières internationales intégrées avec l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, le Maroc et le Royaume-Uni, Masters bi-nationaux avec la Russie et la Colombie et programme de coopération internationale France-Caraïbe à Bordeaux.



LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

Près de 60 écoles supérieures d'art publiques délivrent des diplômes nationaux garantis par l'État. Les écoles privées et les écoles dépendant des Chambres de Commerce et d'Industrie (appelées écoles consulaires) délivrent des certificats ou des titres dont la qualité est garantie par le Répertoire National de Certification Professionnelle (www.cncp.gouv.fr). L'entrée dans une école supérieure d'art française se fait par un concours très sélectif, niveau baccalauréat qui nécessite souvent une année de préparation dans des classes préparatoires publiques ou privées spécifiques.

Dans le domaine des arts il existe une distinction entre arts appliqués et beaux-arts. Les diplômes se répartissent selon cette distinction.

Arts appliqués, métiers d'art

BTS : formation en 2 ans en Communication visuelle, Design de communication - espace et volume, Design de produits, Design d'espace, Design de mode...

DMA : Diplôme des métiers d'Art, formation en 2 ans accessible notamment aux bacheliers généraux après une MANAA. Il permet une insertion professionnelle dans l'artisanat d'art : décor architectural, habitat, textiles et céramiques, arts graphiques, art des bijoux, cinéma d'animation, costumier du spectacle, régie du spectacle, lutherie.

DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués à bac+4 préparant aux métiers d'architecte d'intérieur, designer graphique, industriel, styliste de mode, illustrateur...

<http://designartsappliques.fr>

Les Écoles nationales supérieures d'arts appliqués publics

- École supérieure Estienne des arts et industries graphiques - ESAIG - Paris
- École nationale supérieure Olivier de Serres des arts appliqués et des métiers d'arts - ENSAAMA - Paris
- École supérieure d'arts appliqués Boulle - Paris
- École supérieure d'arts appliqués Duperré - Paris
- École Supérieure des Arts Appliqués et du Textile de Roubaix - ESAAT
- Lycée Alain Colas à Nevers
- Lycée La Martinière Diderot à Lyon

La Mise à Niveau en Arts Appliqués (MANAA) est une année d'étude indispensable à tout bachelier non titulaire d'un bac ST2A (arts appliqués) pour pouvoir accéder au BTS d'arts appliqués ou à un diplôme des métiers d'art (DMA). 54 MANAA sont proposées dont 41 établissements publics (scolarité gratuite), les autres sont proposées dans des établissements privés sous contrat (compter environ 1800 euros par an). Des aménagements pour les épreuves de sélection peuvent être proposés pour les lycéens du réseau AEFÉ. Prendre contact avec les établissements. Procédure en ligne Admission Post Bac (APB) obligatoire : <http://www.admission-postbac.fr>



Beaux-arts

Une cinquantaine d'écoles des beaux-arts (nationales, régionales ou municipales) sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication recrutent, après le baccalauréat, sur concours propre. Un accès est possible en 2^e ou 3^e année avec un BTS d'Arts appliqués ou une Licence d'art.

Cursus de 3 ans avec 3 domaines de spécialisation : art, design ou communication visuelle

- **DNAT** : diplôme national d'arts et techniques en 3 ans
- **DNAP** : diplôme national d'arts plastiques en 3 ans

Cursus de 5 ans, projet personnel :

- **DNSEP** : diplôme national supérieur d'expression plastique en 5 ans

Les DNSEP délivrés à partir de 2012 confèrent le grade de Master.





LES GRANDES ÉCOLES D'ART



Bon à savoir

Les écoles de musique, danse, spectacles vivants – les études au Conservatoire

Les établissements d'enseignement artistique - danse, musique, art dramatique, mime, cirque - sélectionnent sur dossier et audition.

Pour la musique et la danse, il faut déjà avoir suivi des cours au conservatoire. De même, les grandes écoles d'art dramatique n'admettent pas de débutants.

- Les cursus musicaux dispensés par les Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon s'inscrivent dans le schéma européen LMD.

Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon : <http://www.cnsmd-lyon.fr>

Conservatoire national supérieur musique et danse de Paris : <http://www.cnsmdp.fr>

- 36 Conservatoires à rayonnement communal, départemental et régional musique - danse - théâtre (CRC-CRD-CRR) délivrent des formations sur 3 cycles

Association européenne des conservatoires (AEC) : <http://www.aecinfo.org>

Fédération française enseignement musical (FFEM) :

Les Arts ont aussi leurs Grandes Écoles

Un concours d'entrée propre à chaque école, très sélectif, pour un diplôme d'école en 5 ans, ouvert aux bacheliers toutes séries.

Les candidats ont souvent suivi une première année d'études artistiques ou sont titulaires d'un premier diplôme d'études artistiques.

• Arts Appliqués, Arts plastiques, Design industriel - Conception-Création

- École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris - ENSBA
- École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs - ENSAD - Paris
- École Nationale Supérieure de la Création industrielle, L'ENSOCI, Les Ateliers - Paris

• Théâtre, cinéma et photographie

- École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre - ENSATT (École de la rue Blanche) - Lyon,
- École nationale supérieure de la photographie, Arles,
- La Femis à Paris (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son).



<http://www.aefe.fr/boite-outils>écoles d'art>



www.campusfrance.org/fr>Espace documentaire>Guides pratiques et établissements>Fiches établissements>Écoles d'art



Centre Pompidou Metz

LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

20 écoles d'architecture relevant du ministère de la Culture et de la Communication délivrent des diplômes nationaux.

Deux autres écoles sont habilitées à délivrer des diplômes reconnus équivalents :

- l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Strasbourg (ancienne ENSAIS), établissement public : www.insa-strasbourg.fr
- l'École Spéciale d'Architecture (ESA), établissement privé : www.esa-paris.fr

Admission

Être titulaire d'un baccalauréat toutes filières confondues avec une motivation affirmée. La sélection se fait sur dossier et/ou test et/ou entretien. Les modes de sélection étant différents d'une école d'architecture à l'autre, il est vivement conseillé aux candidats de faire une demande d'admission dans plusieurs écoles d'architecture en tenant compte de la spécificité de chaque école dans les vœux de candidature.

Procédure en ligne Admission Post Bac (APB) : <http://www.admission-postbac.fr>

Organisation des études

Les études d'architecture s'inscrivent dans le schéma européen d'harmonisation du LMD (Licence, Master, Doctorat) :

- un 1^{er} cycle d'études d'une durée de 3 ans mène au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence ;
- un 2^e cycle d'études d'une durée de 2 ans mène au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master ; l'acquisition du HMONP (Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre), seul titre autorisant l'architecte à déposer un permis de construire, requiert une sixième année d'études et de stage.

- un 3^e cycle d'études qui mène à des Masters Spécialisés ou la préparation d'un doctorat d'architecture en co-habilitation avec l'Université

À l'international, il existe de nombreux partenariats universitaires en Europe, Asie, Amérique Nord et Sud

Liste des écoles publiques : <http://www.archi.fr/ECOLES/>

Guide des études d'architecture : <http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/batearchi.pdf>



LES DIPLÔMES PROFESSIONNELS

LE BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS) LE BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE (BTSA)

Le BTS et le BTSA sont des diplômes nationaux. Ils se préparent en 2 ans après le baccalauréat, dans les Sections de Technicien Supérieur (STS), des lycées ou des lycées agricoles. Les conditions d'études sont similaires à l'année de terminale : 30 élèves par classe en moyenne, une trentaine d'heures de cours, des devoirs à la maison. Cette formation peut également se préparer par apprentissage. Les BTS et les BTSA permettent une insertion professionnelle rapide.

Admission

Il faut postuler, au cours de l'année de terminale, à un BTS de préférence compatible avec la spécialité du bac préparé.

À noter

Les élèves et les apprentis qui ont obtenu leur baccalauréat technologique ou leur baccalauréat professionnel avec mention B ou TB **sont admis de droit**, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac.

Procédure en ligne Admission Post Bac (APB) obligatoire : <http://www.admission-postbac.fr>

Organisation des études

Les BTS et BTSA offrent un grand nombre de spécialités : management des unités commerciales, techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire, design d'espace, agronomie, management d'exploitations... Ces formations comportent un stage obligatoire en France ou à l'étranger.

Validation des études

L'évaluation s'effectue par examen final. Toutefois, l'assimilation des connaissances est contrôlée tout au long des 2 années par les enseignants, et les résultats obtenus en 1^{ère} année sont déterminants pour le passage en 2^e année.

Frais de scolarité : Les frais de scolarité sont différents selon le statut de ces lycées (privés ou publics, sous contrat ou hors contrat), ils varient de 200 euros à 4500 euros.

LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT)

Diplôme national, le DUT se prépare en 2 ans après le baccalauréat, au sein d'un Institut Universitaire de Technologie (IUT), structure rattachée à l'université. Le DUT sanctionne une formation générale et technologique dans un domaine professionnel : commerce, économie, gestion, droit, social... L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle mais elle peut permettre l'accès à des formations complémentaires. <http://www.iut-fr.net>

Admission

La sélection s'effectue généralement sur dossier. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention bien ou très bien au bac **sont admis de droit**.

Organisation des études

Au sein de l'IUT, les étudiants ont les avantages de l'université, mais ils bénéficient d'un supplément d'encadrement. 115 IUT proposent 658 DUT avec 24 spécialités, dans de nombreux secteurs d'activité. La formation comporte une période de stage qui peut s'effectuer à l'étranger.

Validation des études

Le DUT fonctionne sur le principe du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre. Le DUT donne droit à 120 crédits, à raison de 30 crédits par semestre validé.

Frais de scolarité : droits universitaires

À suivre ...

ATS : une école d'ingénieurs après un BTS ou un DUT - Les ATS sont des prépas scientifiques en 1 an réservées aux titulaires d'un BTS, BTSA ou DUT, pour intégrer selon le cas, une école d'ingénieurs, une école d'agronomie ou une école vétérinaire. L'inscription se fait sur dossier directement auprès des lycées concernés.

Licence professionnelle - L'originalité de ce diplôme, préparé au sein des universités, réside dans les stages professionnels et les enseignants intervenants de l'entreprise. Près de 2000 licences professionnelles ont été créées avec une reconnaissance sur le marché du travail comme une des meilleures formations qualifiantes pour l'insertion. Durée des études : 1 an. Diplôme national, la Licence professionnelle confère 180 crédits ECTS. Frais de scolarité : 181 euros

Licence généraliste

Accessible avec un très bon dossier généralement pour les titulaires d'un DUT ou d'une Licence Professionnelle. L'objectif est la poursuite d'études en Master (niveau baccalauréat + 5 années).

I N T E R N A T I O N A L

Les étudiants de BTS ou de DUT peuvent effectuer une partie de leurs études à l'étranger (semestre d'études ou stage en entreprise), dans le cadre du programme européen Erasmus, mais les places sont rares. <http://www.2e2f.fr/etudier-en-europe.php>



Deux lycées proposent hors de France trois formations de Brevet de Technicien Supérieur et une Licence professionnelle. Un BTS Management des Unités Commerciales et un BTS Assistant de Direction, sont proposés en formation par alternance au lycée La Bourdonnais à l'île Maurice - <http://www.lyceelabourdonnais.mu>.

Un BTS Maintenance des Véhicules Industriel ainsi qu'une Licence Professionnelle Maintenance de systèmes pluri techniques sont présents au lycée franco-mexicain de Mexico. <http://www.btsifm.com>



LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Les écoles et instituts dits spécialisés, publics ou privés, viennent compléter l'offre de formation supérieure française dans des secteurs très spécifiques : les carrières sociales et paramédicales, le tourisme, la gastronomie, l'hôtellerie...

Ces établissements délivrent des Diplômes d'État ou des diplômes et certificats d'établissement.

La durée des études est de 2 à 5 ans et l'admission se fait sur concours ou sur dossier dès le deuxième trimestre de l'année de terminale.

Admission

Envisager d'intégrer une école spécialisée suppose d'avoir un réel objectif professionnel et les "systèmes d'équivalence" avec d'autres filières sont rares. L'entrée est toujours sélective : au minimum, un examen du dossier et un entretien.

Organisation des études

Contrepartie de frais de scolarité élevés, les étudiants effectuent leurs études dans de bonnes conditions matérielles : il s'agit de petites promotions, qui bénéficient d'un bon encadrement pédagogique. Les enseignants sont très disponibles et collaborent étroitement avec les élèves. La professionnalisation est importante avec intervention de professionnels et stages.

Bon à savoir

MAN hôtellerie

Cette formation de Mise à Niveau s'adresse aux élèves qui souhaitent préparer un brevet de technicien supérieur (BTS) Hôtellerie-Restauration (cuisine, service en salle, réception, sommelier...) après le passage par une voie générale L, ES ou S.

Deux langues sont obligatoires, dont l'anglais.

L'année préparatoire au BTS comprend 20 semaines de cours et ne comporte que des enseignements technologiques de l'hôtellerie et de la restauration, des langues vivantes et de la gestion. Cette formation au lycée est complétée par un stage de seize semaines dans une entreprise hôtelière. En fin de Mise à Niveau, l'admission en première année de section dépend des résultats obtenus.

53 formations dont 37 publiques (territoire français, Antilles, La Réunion et Polynésie Française), avec des possibilités d'internats selon les établissements, sont ouvertes.

Validation des études

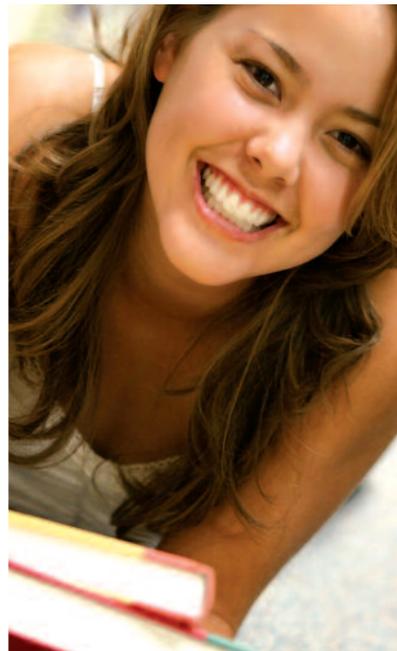
Variable selon les écoles.

Frais de scolarité : la grande majorité des écoles spécialisées sont privées. Les frais de scolarité varient selon l'école.



Choisir sa formation

2



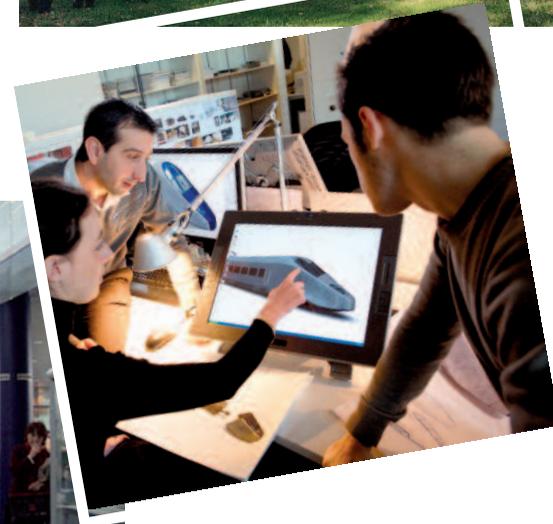
S'INFORMER POUR BIEN CHOISIR

Définir son projet d'études permet de choisir le cursus et le type d'établissement d'enseignement supérieur adaptés. Une réelle cohérence de niveau et de contenu avec le parcours antérieur augmente les chances de réussite.

Choisir nécessite d'avoir accès à une information complète et personnalisée.

L'enseignement supérieur français est marqué par la pluralité des cursus possibles. Si certaines filières ne sont présentes qu'en université (droit, médecine, sciences humaines), les filières d'ingénieur, de gestion, d'art, peuvent se suivre à l'université ou dans le cadre d'écoles ou d'instituts publics ou privés, avec des modalités d'admission, de durée, de modes d'enseignement et de finalité différentes.

La richesse et la diversité de l'enseignement supérieur français offrent le choix d'une formation adaptée à tous les parcours et à tous les besoins.



Choisir sa formation **2**



CAMPUS FRANCE, L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, L'ACCUEIL ET LA MOBILITÉ INTERNATIONALE, OFFRE UN DISPOSITIF COMPLET D'INFORMATION POUR CHOISIR ET PRÉPARER DES ÉTUDES EN FRANCE

www.campusfrance.org>Trouvez votre formation

Le Catalogue en ligne des formations supérieures françaises présente 36 000 formations dans plus de 3 000 établissements d'enseignement supérieur couvrant tous les niveaux : 2 années d'études supérieures après le baccalauréat (BTS, DUT), 3 années (L1, L2, L3) pour la Licence, 5 années pour le Master jusqu'à 8 années pour le niveau Doctorat.

Un moteur de recherche performant permet une sélection spécifique croisée par mot clé, discipline, région et niveau.

Il donne également un accès direct au site de l'établissement choisi. Cette information est complétée par des fiches de présentation de l'établissement et des ses prestations d'accueil, ainsi que des fiches sur le domaine d'études.

www.campusfrance.org>Trouvez votre formation>Programs taught in English

Le catalogue des formations en anglais qui regroupe **près de 700 programmes** dans toutes les disciplines, de la Licence au Doctorat, sans oublier les cours d'été, est aussi disponible en ligne. Actualisé tout au long de l'année directement par les établissements, ce nouvel outil offre une information performante pour choisir un cursus en anglais en France.



Pour compléter l'information des catalogues en ligne, sont proposées en téléchargement, pendant la recherche d'une formation, des fiches documentaires qui offrent une information immédiate pendant la navigation.

L'information sur les établissements

Fiches établissements : présentation synthétique de l'établissement : filières, points forts, internationalisation.

Fiches Accueil : présentation des prestations d'accueil mises en place pour les étudiants.

L'information sur les filières

Fiches Domaines : présentation de l'organisation des études dans un domaine disciplinaire (60 domaines)

Fiches Diplômes : présentation de diplômes spécifiques : BTS, IUT, Licence professionnelle, IAE, ...

Fiches Recherche : présentation de l'actualité de la recherche par discipline et des Écoles Doctorales et laboratoires concernés : Agronomie, Biologie, Mathématiques, Énergies renouvelables, Sociologie...

Tous ces documents sont accessibles et téléchargeables sur le site via l'espace documentaire ou via une recherche par mot-clé www.campusfrance.org>Chercher dans ce site

Les Espaces Campus France : plus de 170 bureaux Campus France dans plus de 100 pays pour un accompagnement personnalisé

Les responsables des Espaces Campus France répondent à toutes les questions des étudiants intéressés par l'offre de formation française, de la recherche d'information jusqu'à la pré-inscription. Ils peuvent apporter une aide concrète et personnalisée : analyse du projet d'études et aide au choix pour une formation adaptée, constitution du dossier de candidature et suivi auprès des établissements jusqu'à la réponse d'admission.

Ils sont des interlocuteurs incontournables dans les pays soumis à la procédure en ligne obligatoire préconsulaire.

Tous les Espaces : www.campusfrance.org>Près de chez vous



Choisir sa formation **2**



L'AEFE, AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER, A MIS EN PLACE UN DISPOSITIF D'ORIENTATION POUR LES ÉLÈVES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER.

Depuis sa création en 2007, le Service Orientation et Enseignement Supérieur (SOES) renforce son action auprès des 488 établissements d'enseignement français implantés dans les 130 pays du réseau.

Il apporte une aide concrète auprès des personnes ressources en information et orientation, des chefs d'établissement, des équipes éducatives et des élèves.

Formation et mobilisation

Le Sores assure la formation des équipes éducatives (professeurs ou Conseiller Principal d'Éducation) et en particulier des personnels ressource en information et orientation, les PRIO.

Actuellement, 133 PRIO, véritables relais ou référents au sein des établissements, travaillent avec l'équipe éducative mobilisée pour les élèves et leurs familles dans l'élaboration du projet d'études et la préparation au séjour d'études.

Le Sores accorde également une attention particulière à l'équipement et à l'aménagement de l'espace dédié à l'orientation au sein des CDI.

Accompagnement et conseil

Le Sores est constitué de praticiens de l'information et de l'orientation, experts de la mobilité et des procédures d'orientation et d'affectation des élèves, et ce en collaboration avec les académies en France.

Les conseillers d'orientation-psychologues contribuent à une meilleure information sur l'offre d'enseignement supérieur français tout en tenant compte des problématiques de chaque pays. Ils peuvent également conseiller les élèves et les familles au cours d'entretiens individuels.

Suivi des candidatures des futurs bacheliers vers l'enseignement supérieur français «Admission Postbac»

Le Sores assiste les établissements et les élèves sur ce portail durant tout le processus de choix et d'affectation. Les candidats peuvent entrer directement en relation avec un conseiller du SOES via l'onglet «contact» de leur dossier APB. Près de 2600 requêtes ont été traitées en 2011.

Pilotage du programme de bourses Excellence Major

Le SOES assure le bon fonctionnement de ce dispositif dédié à la promotion de l'enseignement supérieur français. En relation avec les établissements et les postes diplomatiques, il traite les dossiers de candidature des bacheliers souhaitant poursuivre leurs études supérieures en France et organise la commission annuelle de sélection. Les boursiers bénéficient d'un suivi et de conseils personnalisés pour leurs études. Chaque année, une réunion d'accueil est organisée, à l'automne, dans un grand établissement scolaire de France.

<http://www.aefe.fr/orientation/lenseignement-superieur-en-france/devenir-boursier-excellence-major>



Élaboration de ressources documentaires

Le SOES met à la disposition des équipes éducatives, des élèves et de leur famille des ressources adaptées aux besoins spécifiques et aux projets de mobilité des familles, quels que soient leur pays d'origine et leur destination.

Une rubrique dédiée à l'orientation sur le site aefe.fr

Elle propose des actualités sur les événements de l'orientation et des articles détaillés sur les doubles diplômes, la mobilité internationale...

<http://www.aefe.fr/construire-son-parcours>

Nouveauté: depuis 2012, une boîte à outils

est mise à disposition des équipes éducatives, des élèves et de leurs familles (circulaires, textes officiels, fiches-ressources ou d'information,...)

<http://www.aefe.fr/orientation/outils-et-actions-pour-lorientation/fiches-et-diaporamas>



En partenariat avec l'ONISEP, l'AEFE propose

Un service de réponse en ligne concernant les questions d'orientation, à destination des lycéens scolarisés dans les lycées français à l'étranger et à leurs parents. Ils peuvent bénéficier d'un service de réponses aux questions sur les métiers et les poursuites d'études en France par mail, tchat ou téléphone. Ce service est gratuit, personnalisé et adapté aux élèves du réseau.

<http://www.monorientationenligne.fr>

- Un abonnement à une bibliothèque de ressources en ligne sur les formations et les métiers (Biblionisep) que chaque établissement peut souscrire.

- Un espace numérique de travail : le webclasseur

Cet outil numérique conçu par l'ONISEP héberge le passeport orientation formation tout au long de la scolarité des élèves. Adopté dans toutes les académies de France depuis la rentrée 2010, il est aussi expérimenté dans 15 établissements du réseau à l'étranger :

<http://www.aefe.fr/webclasseur>

Choisir sa formation 2



PRÉFÉRER LA PROVINCE

Le développement et la présence d'établissements d'enseignement supérieur, universités, écoles d'ingénieur, écoles de commerce, écoles d'art, sur tout le territoire sont un des fondements de la tradition française qui permet à chaque région d'offrir la même qualité et diversité de formations et de diplômes.

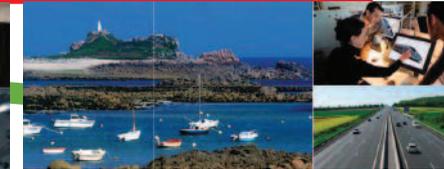
Cette spécificité française, qui concerne également la recherche, s'affirme encore au travers des réformes récentes de mutualisation des acteurs et permet à chaque région de proposer des pôles d'excellence, condition d'un positionnement international :

- **les pôles de compétitivité** rassemblent sur un territoire bien identifié et une thématique donnée, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Ils sont destinés à soutenir l'innovation, favoriser le développement des projets de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants ;
- **les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur régionaux (PRES)**, regroupement des établissements de formation (universités, écoles), organismes de recherche d'une même région permettent d'offrir aux étudiants une offre de recherche et de formation cohérente et adaptée aux besoins des territoires et aux réalités de la mondialisation. Les PRES multiplient ainsi les parcours disciplinaires et offrent aux étudiants de nombreuses possibilités d'échanges avec des universités étrangères.
- **les Réseaux thématiques de recherche avancée (R.T.R.A.) et les Réseaux thématiques de recherche et de soins (R.T.R.S.)** mutualisent établissements, organismes de recherche et entreprises autour d'un domaine de recherche souvent transdisciplinaire.

À cela s'ajoutent les outils de financement comme les « **Investissements d'Avenir** » qui représentent 35 milliards d'euros, dont 22 milliards d'euros destinés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Une des formes les plus abouties de ces investissements sont les **Initiatives d'excellence (IDEX)**, projets français de recherche scientifique destinés à « faire émerger en France cinq à dix pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial ». Les 8 projets retenus (A*MIDEX, IPS, IDEX BORDEAUX, PSL, USPC, SUPER, UNIM, UNISTRA) sont financés à hauteur d'environ 7 milliard d'euros.

Il faut par ailleurs citer l'**Opération Campus**, plan de grande ampleur en faveur de l'immobilier universitaire, représentant un investissement de plus de cinq milliards d'euros et couvrant une dizaine de sites.

Plus de 145 000 étudiants, soit 68% des étudiants étrangers, choisissent la province pour leur projet d'études en France et bénéficient aussi d'une meilleure qualité de vie quotidienne et sur le campus d'un confort qui favorise la réussite des études.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION EN FRANCE

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ
<http://competitivite.gouv.fr>

PÔLES DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (PRES)
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>
 >Stratégie et organisation>Instruments

INITIATIVES D'EXCELLENCE (IDEX)
<http://www.agence-nationale-recherche.fr>
 >Programmes de recherche>Investissements d'avenir

INVESTISSEMENTS D'AVENIR EN OUTRE-MER
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>
 >Stratégie et organisation>Investissements d'avenir

OPÉRATION CAMPUS
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>
 >Stratégie et organisation>Stratégie>Opération Campus

RÉSEAUX THÉMATIQUES DE RECHERCHE AVANCÉE (R.T.R.A.)
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>
 >Stratégie et organisation>Instruments

RÉSEAUX THÉMATIQUES DE RECHERCHE ET DE SOINS (R.T.R.S.)
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>
 >Stratégie et organisation>Instruments

Pour des raisons de visibilité, les symboles n'indiquent pas strictement la géolocalisation des implantations.

- Industries du commerce • Matériaux et applications pour une utilisation durable • Matériaux textiles avancés
- Nutrition Santé Longévité • Produits aquatiques et alimentation • Technologies de l'environnement appliquées aux matières et aux matériaux
- Transports terrestres durables et logistique
- Université Lille Nord de France

Opération Campus (Lille, Valenciennes)

- Industries et agro-ressources
- Transports terrestres durables et logistique
- Université fédérale européenne Champagne-Ardenne Picardie

- Automobile et transports publics
- Cosmétique et parfumerie • Logistique et supply chain
- Normandie Université

Opération Campus (Le Havre)

- Agroalimentaire • Automobile et transports publics
- Filière équine • Transactions électroniques sécurisées
- Normandie Université

- Agroalimentaire • Images & Réseaux
- Mer : sécurité, nautisme, énergie, biologie, littoral
- Matériaux industriels • Véhicules
- Université Européenne de Bretagne

Opération Campus (Rennes)

- Agroalimentaire • Biothérapie
- Caoutchouc et polymères • Images et réseaux
- Matériaux industriels • Production végétale • Véhicules
- Université Nantes Angers Le Mans

Opération Campus (Nantes)

- Sciences Humaines et Sociales
- Transplantation
- Caoutchouc et polymères • Céramique • Cosmétique et parfumerie • Écotechnologies / Eau • Énergie électrique
- Systèmes mécaniques intelligents
- Centre-Val de Loire Université

- Véhicules
- Limousin Poitou-Charentes

- Aéronautique, espace, systèmes embarqués
- Bioressources / Matériaux • Géosciences pour l'énergie et l'environnement • Optique et lasers
- Université de Bordeaux

IDEX

Opération Campus (Bordeaux)

- Handicap neurologique

- Aéronautique, espace, systèmes embarqués
- Agriculture et agro-industrie
- Cancer - Biotechnologies - Santé • Céramique
- Écotechnologies : évaluation et valorisation des ressources en eau
- Micro-ondes, photonique, réseaux sécurisés, images et interfaces numériques
- Systèmes mécaniques intelligents
- Université de Toulouse

IDEX

Opération Campus (Toulouse)

- Aéronautique et Espace • Économie
- Cancérologie

- Aéronautique et Espace/Systèmes embarqués
- Automobile et transports publics • Caoutchouc et polymères
- Conception et réalisation des systèmes complexes
- Contenus et services numériques • Cosmétique et parfumerie
- Finance • Technologies pour la santé et nouvelles thérapies
- Ville durable et éco-technologies urbaines

- Hautes Études Sorbonne Arts et Métiers
- Paris Sciences et Lettres Quartier Latin
- ParisTech Institut des sciences et technologies
- Sorbonne Paris Cité • Sorbonne Université
- Université Paris-Est • UniverSud Paris
- Université Paris Grand Ouest

IDEX (4)

Opération Campus (5)

- Économie • Interface Physique - Chimie - Biologie - Clinique
- Neurosciences • Mathématiques • Physique
- Science et technologie de l'information • Sciences Humaines et Sociales
- Grossesse et prématurité • Handicaps sensoriels • Maladies génétiques • Santé mentale

- Industries et agro-ressources • Matériaux
- Université fédérale européenne Champagne-Ardenne Picardie

- Bioressources / Matériaux : fibres et chimie verte
- Écotechnologies / Eau • Matériaux
- Université de Lorraine

Opération Campus (Lorraine)

- Bioressources / Matériaux : fibres et chimie verte
- Écotechnologies / Eau • Efficacité énergétique
- Énergies renouvelables • Véhicules et mobilités du futur
- Université de Strasbourg

IDEX

Opération Campus (Strasbourg)

- Chimie

- Goût - Nutrition - Santé • Plasturgie et synergie plastique
- Microtechniques • Véhicules et mobilités du futur
- Bourgogne Franche-Comté Universités

- Énergie nucléaire • Goût - Nutrition - Santé
- Bourgogne Franche-Comté Universités

Opération Campus (Dijon)

- Chimie - environnement • Écotechnologies pour l'industrie • Énergies décarbonées et renouvelables
- Fruits et légumes frais et transformés • Image en mouvement (jeu vidéo, cinéma audiovisuel, animation et multimédia) • Maladies infectieuses humaines et animales • Micro nanotechnologies et systèmes embarqués • Microtechnique / Mécanique • Parfums, arômes, senteurs et saveurs
- Plasturgie et synergie plastique • Systèmes de transports collectifs de personnes et de marchandises en milieu urbain • Systèmes mécaniques intelligents • Textiles et matériaux souples
- Université de Grenoble • Université de Lyon

Opération Campus (Grenoble, Lyon)

- Infectiologie • Nanosciences / Nanoélectronique • Sciences Humaines et Sociales
- Cancérologie • Handicap neurologique

- Caoutchouc et polymères • Céréaliculture • Systèmes mécaniques intelligents
- Clermont Université

Opération Campus (Clermont Ferrand)

- Handicap neurologique

- Énergies non génératrices de gaz à effet de serre/Systèmes énergétiques

- Aéronautique et Espace • Écotechnologies pour l'industrie • Écotechnologies : évaluation et valorisation des ressources en eau • Énergies non génératrices de gaz à effet de serre / Systèmes énergétiques • Gestion des risques (naturels, technologiques, industriels, ...) • Fruits et légumes frais transformés • Mer : sécurité, nautisme, énergie, biologie, littoral • Parfums, arômes, senteurs et saveurs
- Santé • Systèmes complexes d'optique et d'imagerie
- Aix-Marseille Université

IDEX

Opération Campus (Aix-Marseille, Nice Sophia Antipolis)

- Sciences Humaines et Sociales
- Infectiologie

- Agriculture et alimentation méditerranéennes
- Écotechnologies pour l'industrie
- Écotechnologies : évaluation et valorisation des ressources en eau • Énergies renouvelables
- Fruits et légumes frais et transformés
- Gestion des risques (naturels, technologiques, industriels, ...)
- Santé • Systèmes mécaniques intelligents
- Université Montpellier Sud de France

Opération Campus (Montpellier)

- Agronomie et développement durable
- Infectiologie

• Cancer - Biotechnologies - Santé

• Céramique • Énergie électrique • Micro-ondes, photonique, réseaux sécurisés, images et interfaces numériques

• Systèmes mécaniques intelligents

• Limousin Poitou-Charentes

• Aéronautique et Espace • Écotechnologies pour l'industrie • Écotechnologies : évaluation et valorisation des ressources en eau • Énergies non génératrices de gaz à effet de serre / Systèmes énergétiques • Gestion des risques (naturels, technologiques, industriels, ...) • Fruits et légumes frais transformés • Mer : sécurité, nautisme, énergie, biologie, littoral • Parfums, arômes, senteurs et saveurs

• Santé • Systèmes complexes d'optique et d'imagerie

• Aix-Marseille Université

• Infectiologie

GUADELOUPE : Énergies non génératrices de gaz à effet de serre / Systèmes énergétiques

GUYANE : Maladies infectieuses humaines et animales

LA RÉUNION : Ressources naturelles tropicales

GUADELOUPE - GUYANE - LA RÉUNION - MAYOTTE - SAINT-PIERRE ET MIQUELON - MARTINIQUE - NOUVELLE CALÉDONIE - POLYNÉSIE

FRANCAISE - SAINT-BARTHELEMY - SAINT-MARTIN - WALLIS ET FUTUNA : Écosystèmes coralliens, biodiversité amazonienne et énergies décarbonées

Choisir sa formation **2**



Bon à savoir

Handi-U le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche au service des étudiants en situation de Handicap : <http://www.handi-u.fr>

Plusieurs actions et dispositifs sont en place :

- Mission Crous Handicap : Accessibilité, accueil et accompagnement

Un étudiant en situation de handicap peut contacter le référent Handicap du Crous de la ville d'études. Il est chargé de soutenir le projet d'études de l'étudiant handicapé en relation avec les établissements d'enseignement supérieur, les cités universitaires et les restaurants universitaires.

- Insertion professionnelle : Universités et Pôles Handicap

Le Pôle Handicap, en lien avec le SUIO, organise une action spécifique pour les étudiants handicapés, action tenant compte du caractère singulier de ceux-ci et de leurs difficultés spécifiques

- Une carte de tous les établissements publics d'enseignement supérieur répertorie l'avancement des installations pour l'accès aux salles de cours ou aux amphithéâtres : http://media.handi-u.fr/image/Global/52/6/carteFrance_146526.jpg

Assurer la qualité de sa formation

Dans les établissements publics, l'État prend directement en charge une part très importante du coût réel des études de chaque étudiant (de 8000 à 14000 euros par an). Ce dispositif national permet de maintenir le coût des frais d'inscription à l'un des niveaux les moins élevés du monde, tout en garantissant la qualité des diplômes délivrés.

LE COÛT DES FORMATIONS

Droits d'inscription dans les établissements français d'enseignement supérieur

En France, les droits de scolarité annuels dans les établissements publics sont fixés par l'État.

Pour 2013-2014 :

183 euros pour les étudiants en Licence,

254 euros pour les étudiants en Master,

388 euros pour les étudiants en Doctorat,

606 euros pour les étudiants en Écoles d'ingénieurs.

À ces prix peuvent s'ajouter des frais supplémentaires pour des prestations spécifiques ou pour certains programmes et l'adhésion obligatoire à la sécurité sociale étudiante.

Le coût des inscriptions dans les établissements privés, notamment les écoles de commerce, est plus élevé, les frais de scolarité peuvent varier de 2 000 à 30 000 euros par an.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20195/droit-de-scolarite-les-frais-d-inscription.html>



Le Havre



Lille



Lyon



Marseille



Montpellier



S'inscrire

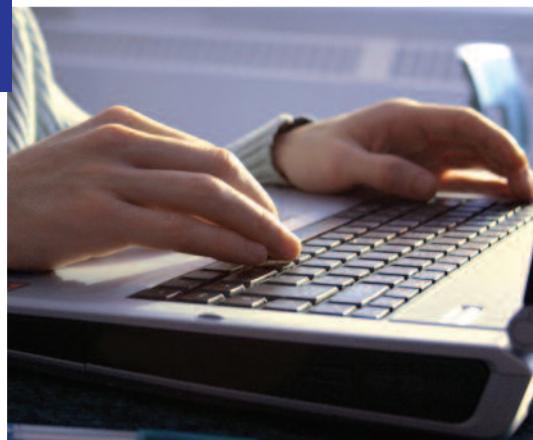
3

S'INSCRIRE dans un établissement d'enseignement supérieur en France



L'inscription s'effectue en 3 étapes

- **Obtention de l'attestation d'admission ou pré-inscription dans l'établissement supérieur choisi**, nécessaire pour demander le visa d'entrée sur le territoire français pour les étudiants non ressortissants de l'Union Européenne
- **Inscription administrative** qui valide l'admission
- **Inscription pédagogique** : sur convocation, suite à l'inscription administrative, elle finalise l'admission (choix des horaires des cours obligatoires, choix des options, modalités d'examen).



L'inscription dans l'enseignement supérieur français : la procédure en ligne Admission Post Bac (APB) : inscription et conseils : www.admission-postbac.fr

La demande d'admission dans un établissement supérieur français est regroupée sous **un dispositif d'inscription en ligne, obligatoire**. Il permet à tous les élèves scolarisés dans le réseau des établissements d'enseignement français en France et à l'étranger de recevoir les informations nécessaires sur les formations et les démarches à suivre pour l'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.



En cas de difficulté ou pour toute question relative à leur inscription, les élèves du réseau des établissements français à l'étranger peuvent contacter le Service Orientation et Enseignement Supérieur de l'AEFE via le portail national Admission Post Bac.

ATTENTION !

Certains établissements peuvent mettre en place parallèlement des modalités d'admission spécifiques (dossier, envoi d'un dossier papier, entretien, test,...).

Dans tous les cas, il est nécessaire de contacter les établissements choisis pour vérifier leurs modalités de demande d'admission. Sur le site APB, l'onglet « Détails » au niveau de la formation choisie donne souvent des indications et des contacts.



Bon à savoir

L'Orientant active :

ce dispositif mis en place par les universités offrent une information générale, **un conseil personnalisé** et un accompagnement aux futurs bacheliers. Dès l'inscription sur le portail admission-postbac, le futur étudiant pourra recevoir un avis sur la pertinence de son projet et son parcours avec la filière demandée. L'accès à ce dispositif devrait s'étendre à la classe de Première.

- **Plus de 9 000 formations** sont recensées sur le portail Admission Post Bac : Licences, BTS, DUT, mises à niveau, CPGE, 1^{ère} année commune d'études de santé (PACES), formations d'ingénieurs, écoles d'architecture, ...
Si la formation souhaitée n'est pas référencée sur le portail APB, le candidat doit s'adresser à l'établissement et au rectorat de l'académie concernée de façon à s'informer sur la procédure à suivre.
- **Calendrier : du 20 janvier au 20 mars**, les futurs titulaires du baccalauréat de l'année en cours et les titulaires du baccalauréat pour le calendrier de rythme sud bénéficient de cette procédure.

3 étapes importantes à suivre pour tout candidat titulaire du baccalauréat :

- sélection et validation des vœux
- acceptation d'une proposition d'admission selon les instructions données par APB
- inscription administrative dans l'établissement qui valide l'admission.

De fin juin à fin septembre, une procédure complémentaire est mise en place pour les élèves n'ayant pas obtenu de proposition d'admission.



<http://www.aefe.fr/tous-publics/orientation/sinscrire>

3

LA DEMANDE DE VISA



Pour les étudiants non ressortissant de l'Union Européenne, l'obtention du visa est nécessaire.

Les demandes de visa se font auprès du Consulat ou de l'Ambassade de France du lieu de résidence. La demande doit se faire dès réception de l'attestation d'admission. Il est conseillé de se renseigner sur les pièces à fournir dès la demande d'inscription.

Conditions requises

- Attestation d'admission dans un établissement supérieur
- Vérification du dossier académique
- Attestation du financement du séjour d'études
- Représentants légaux pour les mineurs
- Couverture sociale et assurances (étudiant - 18 ans).



Bon à savoir

Les titulaires du baccalauréat français obtenu à l'étranger bénéficient de conditions aménagées pour la procédure Campus France préconsulaire : délai de validation, exonération des frais de dossier, exemption de l'entretien préalable...

Le visa national long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) « étudiant » (>3 mois)

Le visa long séjour valant titre de séjour est accordé aux étudiants étrangers désirant poursuivre leur scolarité dans un établissement d'enseignement supérieur pour une durée supérieure à 3 mois. Ce visa dispense de souscrire une demande de carte de séjour auprès de la préfecture.

Ce visa vaut titre de séjour pendant toute la durée de sa validité, dès lors qu'il a été attesté par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration).

Il faut, dès l'arrivée en France, adresser à l'OFII par lettre recommandée avec accusé de réception :

- le formulaire de demande d'attestation OFII remis et visé par l'autorité ayant délivré le visa
- la copie des pages du passeport où figurent les informations, l'identité du titulaire et le cachet attestant de l'entrée en France ou dans l'Espace Schengen.

Dès réception de ces documents, la direction territoriale de l'OFII adresse par lettre simple une attestation de réception du formulaire à l'adresse indiquée par le demandeur et le convoque, selon les cas, à une visite médicale si elle n'a pas été passée dans le pays d'origine ou à une visite d'accueil. <http://www.ofii.fr>

CAMPUS FRANCE

Les 31 pays dotés de la procédure Campus France en ligne obligatoire

Dans 31 pays, les Espaces Campus France animent un dispositif pré-consulaire en ligne, passage obligé d'un projet d'études en France, qui intègre la procédure de demande de visa à la demande d'inscription dans un établissement d'enseignement français. Cette procédure est associée au dispositif APB. La demande d'inscription doit être enregistrée dans les 2 dispositifs.

Dès l'avis d'admission reçu dans le cadre de la procédure APB, la validation de cette admission sur la procédure Campus France déclenche la demande de visa.

Dans tous les cas il faut contacter l'Espace du pays de résidence (*sites et adresses sur campusfrance.org*) Près de chez vous qui vous guidera et vous accompagnera pour ces procédures.



www.campusfrance.org > Préparer son séjour > s'inscrire > Pays à procédure CEF

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, États-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam



TABLEAUX DES PROCÉDURES D'INSCRIPTION EN 1^{ÈRE} ANNÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Ressortissant de l'UE – Bac français ou européen
Pas de demande de visa - Pas de procédure Campus France préconsulaire

Niveau demandé en France	Licence 1 1 ^{ère} année d'une filière sélective : IUT, CPGE, BTS, ...
Type d'établissement demandé	Universités, IUT, Lycées, Écoles, ...
Procédure d'inscription	APB en ligne - www.admission-postbac.fr Si la formation souhaitée n'est pas référencée sur le portail APB, le candidat doit s'adresser à l'établissement et au rectorat de l'académie concernée de façon à s'informer sur la procédure à suivre. Dans tous les cas, il est conseillé de contacter les établissements
Dates de constitution des dossiers	Procédure en ligne du 20 janvier au 20 mars
Dates limites de validation	Dossier APB : validation par l'étudiant du dossier en ligne début avril. En cas de demande de dossier papier par l'établissement, prévoir le délai d'acheminement, au plus tard une semaine après la date de clôture des vœux.
Où se renseigner ?	Site de l'AEFE : www.aefe.fr Site Campus France : www.campusfrance.org Site de l'Ambassade de France de votre pays : www.diplomatie.gouv.fr

Non ressortissant de l'UE - Bac français Demande de visa pour études

Procédure	OUI	NON
Campus France préconsulaire obligatoire en ligne (CEF)	Liste des pays concernés Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, États-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam	
Niveau demandé en France	Licence 1 1 ^{ère} année d'une filière sélective : IUT, CPGE, BTS, ...	Licence 1 1 ^{ère} année d'une filière sélective : IUT, CPGE, BTS, ...
Type d'établissement demandé	Universités, IUT, Lycées, Écoles ...	Universités, IUT, Lycées, Écoles ...
Procédure d'inscription	APB en ligne - www.admission-postbac.fr Si la formation souhaitée n'est pas référencée sur le portail APB, le candidat doit s'adresser à l'établissement et au rectorat de l'académie concernée de façon à s'informer sur la procédure à suivre. Dans tous les cas, il est conseillé de contacter les établissements	APB en ligne - www.admission-postbac.fr Si la formation souhaitée n'est pas référencée sur le portail APB, le candidat doit s'adresser à l'établissement et au rectorat de l'académie concernée de façon à s'informer sur la procédure à suivre. Dans tous les cas, il est conseillé de contacter les établissements
Date de constitution des dossiers	Procédure en ligne APB du 20 janvier au 20 mars	Procédure en ligne APB du 20 janvier au 20 mars
Date limite de validation des dossiers	Dossier APB : validation par l'étudiant du dossier en ligne avant le 1^{er} avril	Dossier APB : validation par l'étudiant du dossier en ligne début avril. En cas de demande de dossier pour envoi aux établissements papier par l'établissement, prévoir le délai d'acheminement, au plus tard une semaine après la date de clôture des vœux
Procédure pré-consulaire	Dossier Campus France en ligne obligatoire à valider à l'identique de la demande APB avant le 31 Janvier . Dans tous les cas, contacter l'Espace de votre pays (sites et adresses sur campusfrance.org > près de chez vous) Dès l'avis d'admission reçu par la procédure APB, la validation de cette admission sur la procédure Campus France déclenche la demande de visa	Se rapprocher des autorités consulaires

Financer ses études

4

Les étudiants peuvent bénéficier de nombreuses possibilités de financement : bourses, allocations, aides à la mobilité, mais aussi prêts bancaires qui peuvent contribuer à financer leurs études. Depuis mai 2012, Campus France, l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale, gère l'ensemble des programmes de bourses pour les étudiants étrangers.



LES BOURSES EXCELLENCE-MAJOR

Ces bourses d'études post-baccalauréat, mises en œuvre conjointement par le Ministère des Affaires Étrangères (MAE) et l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), gérées par l'Agence Campus France, sont attribuées aux meilleurs élèves non français issus des lycées à programme français de l'étranger, titulaires d'un bac avec mention TB ou B qui souhaitent poursuivre des études supérieures en France. La demande de bourse s'effectue durant l'année de terminale via le proviseur de l'établissement.

La bourse est attribuée pour un cursus d'études de 5 années, à compter du 1^{er} septembre de l'année d'obtention du baccalauréat, suivant 3 taux de prestation :

- la bourse Excellence - Major de rentrée, d'un montant forfaitaire de 500 €, versée en seule fois, lors de chaque rentrée universitaire ;
- la bourse Excellence - Major de taux 1 d'un montant de 222 €/mois ;
- la bourse Excellence - Major de taux 2 d'un montant de 685 €/mois.

Versées chaque mois, ces allocations sont destinées à couvrir une partie des frais de vie de l'étudiant.

Le boursier Excellence - Major est «boursier du gouvernement français», il a obligation d'informer l'AEFE sur le déroulement de ses études et ses résultats. Il est accompagné et conseillé par l'AEFE aussi bien dans ses démarches administratives que dans son projet d'études.



Les chiffres

- Un budget de 6 millions d'euros, pour accompagner chaque année, de 150 à 200 étudiants. En 20 ans, 2200 jeunes, sans priorité géographique, ont bénéficié de ces bourses
- En 2012, 60% des boursiers étudiaient en Classes Préparatoires ou dans une Grande École, 23% à l'Université dont la moitié en Santé, 15% à Sciences Po et 1,4% en écoles d'art.

Financer ses études

4



LES BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR CRITÈRES SOCIAUX

Ces bourses sont allouées par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et attribuées aux étudiants français et européens inscrits dans les établissements français dès la 1^{ère} année d'études supérieures.

Les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), attribuent les bourses aux étudiants suivant 3 critères : les revenus du foyer fiscal, le nombre d'enfant à charge du foyer et l'éloignement du lieu d'études.

La demande de bourse, préalablement constituée par le Dossier Social Étudiant (DSE), se fait **pendant l'année de terminale, à partir de l'application Admission Post Bac.**

Une demande de logement en cité universitaire peut être faite sur la même application (volet « se loger »). Les bourses sont attribuées suivant un barème de 7 échelons. Les versements sont répartis sur l'année universitaire en 10 mensualités.

À noter

Pour les élèves scolarisés à l'étranger qui ne possèdent ni INE, ni BEA, un volet de constitution du dossier est prévu.

<https://dse.orion.education.fr/depot/>

- Se munir de l'avis fiscal pour l'année indiquée.



Bon à savoir

- **L'aide au mérite de l'enseignement supérieur**
Elle est attribuée aux élèves, futurs boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu la mention TB au baccalauréat. D'un montant de 1800 euros pour l'année, elle s'applique à tous les niveaux d'études. Les rectorats et universités transmettent directement aux CROUS la liste des bénéficiaires.

- **L'aide à la mobilité internationale**
D'un montant de 400€/ mois il s'agit d'une aide supplémentaire pour les boursiers selon critères sociaux (non cumulable avec la bourse Erasmus) en cas de voyage ou séjour d'études à l'étranger dûs au cursus de l'étudiant.

<http://www.cnous.fr>>vie étudiante



<http://aefe.fr/tous-publics/aides-la-scolarité/autres-dispositifs-post-bac>

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>>enseignement supérieur>vie étudiante>aides financières
<http://www.cnous.fr>>La vie étudiante>Bourses sur critères sociaux



LA BOURSE DE LA FONDATION FRANCIS BOUYGUES

Depuis 2006, la fondation Francis Bouygues et l'AEFE ont mis en place la bourse Francis Bouygues, d'un montant de 1500 à 8000 euros, pour une durée de 3 à 6 années, destinée aux futurs bacheliers (mention TB ou B au baccalauréat). La sélection des candidats est assurée par la Fondation et les candidatures supervisées par les proviseurs des établissements. Elles concernent uniquement les 11 pays suivants : Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Hongrie, Inde, Madagascar, Maroc, Pologne, Roumanie, Vietnam. Chaque boursier est parrainé par un collaborateur du groupe dont le domaine de compétence est proche de celui de l'étudiant.

<http://www.fondationfrancisbouygues.com>



LES BOURSES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Des bourses d'études, prêts étudiants, aides à la mobilité internationale peuvent être attribuées aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur du département ou de la région d'études. Les collectivités territoriales pouvant être sollicitées sont les Conseils généraux et les Conseils régionaux.

Le Portail étudiant :

<http://www.etudiant.gouv.fr>

Pour Paris et la région parisienne :

<http://www.iledefrance.fr> et

<http://www.etudiantdeparis.fr>



À suivre ...

Par ailleurs, d'autres fondations privées, des organismes caritatifs, des écoles et leurs fonds de solidarité peuvent constituer des recours au financement des études.

Information sur le site de l'Unesco :

<http://www.chaire-unesco-dait.org/bourses-detudes/>

Financer ses études

4



LE PROGRAMME ERASMUS

Le programme ERASMUS, propose des bourses d'études (200 €/mois) ou de stages (400 €/mois) de 3 à 12 mois pour des échanges universitaires de mobilité internationale au sein de l'Union Européenne, validés par des ECTS. La demande de bourse doit être effectuée auprès de l'établissement d'enseignement supérieur.

Depuis 1987

2,2 millions d'Européens ont bougé dans toute l'Europe, 380 000 étudiants ont bénéficié du programme.

En 2010/11 : on compte plus de 30 000 jeunes au départ de la France (dont 25 000 en échange universitaire et près de 6 000 en stage d'entreprise).

Destination préférée : Espagne, Royaume-Uni, Allemagne.

<http://www.europe-education-formation.fr/erasmus.php>

Agence Europe Éducation Formation France :

<http://www.europe-education-formation.fr>

*Le Collège d'Europe : 2 campus Bruges en Belgique et Natolin en Pologne.
Cet institut universitaire propose une formation interdisciplinaire d'excellence en études européennes (économiques politiques, relations internationales et diplomatiques de l'UE), accessible au niveau master sanctionnée par un diplôme de Master 2 avec validation ECTS.
L'anglais et le français sont les 2 langues de travail.
Le MAE y associe un programme de bourses, d'un an, à destination des étudiants français.
<http://www.coleurop.be/default.asp?language=f&r&switchlang=yes>*



Parlement européen - Strasbourg



Tous les programmes de financements sur le moteur de recherche bilingue CampusBourses www.campusfrance.org > Financez vos études

Il permet une recherche multicritères, en français et en anglais, sur la quasi-totalité des programmes de bourses pour étudiants et jeunes chercheurs étrangers : plus de 650 programmes nationaux – institutions gouvernementales françaises, collectivités territoriales, entreprises, fondations, établissements d'enseignement supérieur... – et internationaux (ambassades de France, institutions gouvernementales étrangères, institutions étrangères et multilatérales) sont présentés.

La recherche par mot-clé ou critère (nationalité, niveau ou domaine d'études, type de bourse) permet de cibler les programmes adaptés à chaque situation. Des informations complètes, les contacts et liens vers les sites Internet des institutions sont présentés pour chaque programme de financement.



Bon à savoir

→ À suivre ...

Suite à l'obtention de la Licence ou d'un niveau équivalent, il existe de nombreux programmes et bourses dédiés à la préparation d'un Master puis d'un Doctorat ainsi qu'à la mobilité étudiante.

Programmes Erasmus Mundus : <http://www.euroguidance-france.org>

Prix pour la Valorisation Scientifique et Technique des filles

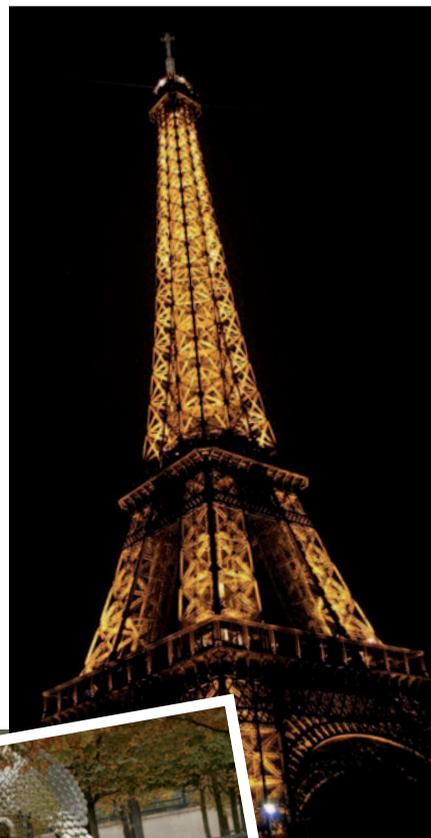
Ce prix d'une valeur de 1000€, organisé par le ministère en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, est à destination des jeunes filles désireuses de poursuivre des études supérieures scientifiques dans des filières peu féminisées. Les lycéennes de terminales du réseau AEFÉ peuvent candidater selon les modalités décrites sur le site ci-dessous. Un quarantaine d'élèves ont déjà obtenu ce prix.

<http://www.femmes.gouv.fr/espaces,770/droits-des-femmes,772/colonne-gauche,2350/dossiers,773/egalite-professionnelle,1720/promotion-de-l-egalite,896/le-prix-de-la-vocation,7555.html>

Vivre en France

5

Étudier en France,
c'est aussi vivre
et profiter
au quotidien
de la culture
et de l'art de vivre
à la française.



Depuis 5 ans, le classement de l'*International living association* place la France parmi les premiers pays pour la qualité de la vie :

- un excellent système de santé, classé 1^{er} par l'OMS
- une des meilleures espérances de vie au monde
- un droit du travail laissant la place aux loisirs (semaine de 35h et 5 semaines de vacances)
- un des pays les plus sûrs d'Europe
- un réseau de transports publics efficace
- un réseau Internet parmi les plus performant au monde.

Au carrefour de l'Europe

La France, avec 9 pays frontaliers, est idéalement située pour découvrir l'Europe. Son réseau autoroutier le plus dense du monde, les TGV Eurostar, Thalys et Lyria directs vers de grandes villes européennes (Londres, Amsterdam, Genève, etc.), une seule monnaie pour profiter des 17 pays de la zone euro, sont autant de facilités pour découvrir l'Europe.

Un dynamisme culturel incontestable

Littérature, cinémas, musées, théâtres, opéras, cafés, gastronomie, mode sont présents au quotidien et confirment le rôle majeur de la France dans le domaine culturel. Toute l'année, et particulièrement en période estivale, nombre de manifestations et festivals témoignent de ce dynamisme et d'une ouverture aux cultures du monde.

En France, les étudiants étrangers comme français, du fait des réductions qui leur sont octroyées, jouissent de conditions de vie favorables.

Des aides et réductions sont accordées aux étudiants pour tous les aspects de la vie quotidienne, leur garantissant une bonne qualité de vie : aides au logement, restauration universitaire (RU), résidences universitaires, couverture médicale, réduction sur les transports et les loisirs (cinéma, sports, bibliothèques, associations étudiantes...): ces conditions permettent de couvrir, avec un budget relativement modeste, les besoins essentiels et d'apprécier la vie quotidienne.

Pour de nombreux aspects de la vie quotidienne, la province offre de nombreux atouts : une meilleure qualité de vie due au coût inférieur de la vie quotidienne, particulièrement en ce qui concerne le logement, l'accessibilité et le dynamisme culturel, la facilité des transports qui permettent de rejoindre Paris et les villes d'Europe en peu de temps...





5

SE LOGER

En France, le coût des logements reste élevé et de nombreuses formules ont été mises en place ainsi que des aides à la recherche de logement. Tous les étudiants, français et étrangers, peuvent bénéficier des aides au logement (ALS et APL).

LES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES (CITÉS-U)

Situées sur les campus ou en ville, les cités-U sont gérées par les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS).

Elles proposent des chambres meublées d'environ 10 à 12 m², ou des studios généralement bien équipés. Le loyer moyen se situe autour de 120 à 350* euros/mois.

Le nombre insuffisant de résidences universitaires ne permet pas toujours d'obtenir une place, surtout à Paris. Ces places sont en effet réservées aux boursiers, avec une priorité pour les étudiants étrangers Boursiers du Gouvernement Français, et pour les étudiants ayant intégré un programme d'échange.

CNOUS : <http://www.cnous.fr>

La Centrale du logement étudiant en partenariat avec les Crous : <http://www.lokaviz.fr>



Bon à savoir

À la différence des universités publiques, les Grandes Écoles, écoles d'ingénieur, écoles de commerce et les établissements privés disposent le plus souvent de résidences sur leurs campus. Les loyers sont en général de 250 et 500* euros par mois.

*ces prix sont donnés sans tenir compte des aides au logement que l'étudiant peut obtenir

LES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES PRIVÉES

Ces résidences privées, destinées aux étudiants se sont beaucoup développées ces dernières années pour compenser le manque de logements pour les étudiants en résidence universitaire.

Le loyer varie de 600 à 800* euros/mois pour Paris et de 400 à 700* euros/mois en province.

Portail de l'Association pour le développement économique du logement étudiant (ADELE) :

<http://www.adele.org>

Les Estudines : <http://www.estudines.com>

Résidences Lamy : <http://www.lamy-residences.fr>



Les aides au logement
Au même titre que les étudiants français, les étudiants étrangers peuvent bénéficier des aides au logement.
Il existe deux types d'aide au logement non cumulables (en fonction du type de logement) : l'allocation de logement à caractère social (ALS) et l'aide personnalisée au logement (APL). Le montant de l'allocation est variable en fonction du prix du loyer et de la situation de l'étudiant.
Dans le cas d'une colocation, les colocataires peuvent recevoir une allocation logement à condition que leur nom figure sur le bail. Informations et conditions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du lieu de domicile : <http://www.caffr>



<http://www.aefe.fr>>orientation>lenseignement-superieur-en-france>vivre-en-france



www.campusfrance.org > Vivre en France > Trouver un logement



5

SE LOGER

LA LOCATION DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Les coûts restent élevés, notamment dans les grandes villes et surtout à Paris. Les revenus mensuels déclarés exigés doivent atteindre en général 3 fois le prix du loyer. Pour la location de ce type de logement, un garant est souvent demandé aux étudiants ainsi qu'un dépôt de garantie.

LA COLOCATION

La colocation est une alternative choisie par de nombreux étudiants. De nombreux sites internet en proposent.



Bon à savoir

Un système d'avance de caution pour un appartement - LOCA-PASS

Le système Loca-Pass propose d'avancer le montant de la caution du logement gratuitement avec un maximum de 2300 euros. L'avance est gratuite : c'est un prêt sans intérêt remboursable sur une durée de 36 mois, à partir du 3^e mois de location au plus tard, avec des mensualités minimales de 15 euros. Il s'applique à tous les types de logements et est destiné aussi bien aux étudiants (moins de 30 ans, boursiers de l'État Français ou en cours de CDD ou de stage) qu'aux mineurs sous tutelle vivant en structure collective.
<http://www.aidologement.com/1-logement/locapass-caution-la-garantie-locative.asp>

L'INTERNAT

Des places d'internat peuvent être disponibles dans certains établissements, elles sont attribuées en fonction des revenus de la famille et de l'éloignement du domicile.

La demande se fait en ligne avec la saisie des vœux de formation sur www.admission-postbac.fr. Les internats peuvent fermer durant les fins de semaine ou les vacances scolaires. Les futurs étudiants sont invités à prendre connaissance des conditions auprès des établissements qu'ils souhaitent intégrer.

Annuaire des internats :

<http://www.internat.education.gouv.fr>

À noter

L'internat Condorcet à Fort de France en Martinique.

Cet internat d'excellence ouvre ses portes à la rentrée 2012 avec une possibilité d'accueil pour 8 élèves du réseau AEFÉ, candidats en CPGE dans les lycées de Bellevue et Joseph Gaillard et résidant dans la zone géographique limitrophe. L'établissement prévoit en 2014 d'accueillir aussi des étudiants en BTS. Cet internat est ouvert pendant le week-end et les petites vacances.

<http://www.ac-martinique.fr>

Le lycée Joachim du Bellay à Angers

Une convention avec l'antenne locale du CROUS permet aux élèves du réseau AEFÉ, recrutés au sein de la CPGE du lycée de bénéficier d'un traitement personnalisé de leur demande de résidence universitaire.



Le lycée d'Etat Jean Zay - Internat de Paris
 Depuis 2011, le Lycée d'Etat Jean Zay est devenu un internat mixte. Il accueille 736 étudiants, résidant hors de Paris, inscrits dans les CPGE de lycées publics parisiens. Le lycée offre un accompagnement personnalisé après les cours et propose de nombreuses activités extra scolaires. Chaque année, dix places sont disponibles aux élèves des établissements du réseau AEFÉ.
http://www.aefe.fr/sites/default/files/7-1_Internat_lycee_Jean_Zay.pdf



<http://www.aefe.fr/orientation/lenseignement-superieur-en-france/vivre-en-france>



De plus en plus d'universités et d'établissements ont mis en place des services d'accueil pour les étudiants étrangers : aide à la recherche d'un logement, système de caution, accueil à l'arrivée, journées d'intégration et aide administrative. Ces services sont décrits dans les Fiches Accueil CampusFrance. www.campusfrance.org/Espace-documentaire/Fiches-accueil



SE LOGER

5



COMBIEN COÛTE

Chambre en résidence universitaire : 100 à 400 euros/mois

Chambre en Écoles d'Ingénieurs ou de Commerce : 250 et 500 euros/mois

Résidences étudiantes privées : de 600 à 800 euros/mois pour Paris et de 400 à 700 euros/mois en province

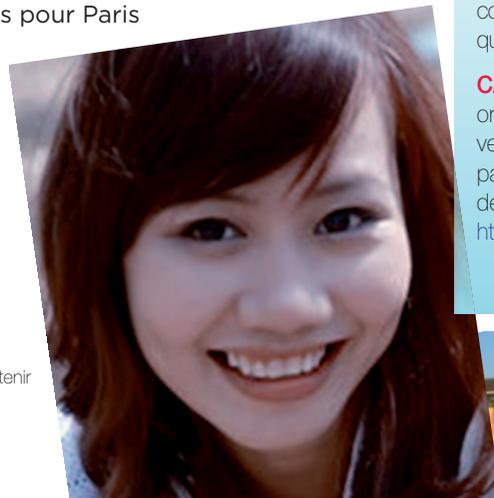
Abonnement téléphone fixe : environ 10 euros/mois.

Abonnement Internet : entre 20 et 50 euros/mois.

Abonnement téléphone portable : à partir de 20 euros/mois ou forfait gratuit rechargeable à partir de 5 euros

Abonnement EDF-GDF : 4,20 euros/mois pour l'EDF et 2 euros/mois pour GDF

*ces prix sont donnés sans tenir compte des aides au logement que l'étudiant peut obtenir



VIVRE EN FRANCE

FICHE PRATIQUE

L'assurance multirisque habitation :

Un logement doit obligatoirement être assuré : vol, dégâts des eaux, incendie...

Cette assurance, d'un montant forfaitaire, se contracte auprès de compagnies d'assurance privées. L'assurance multirisque habitation inclut l'assurance responsabilité civile, qui couvre les dommages causés à un tiers en cas d'accident.

Abonnement Électricité De France-Gaz De France (EDF-GDF) et Téléphone :

les abonnements aux services de l'EDF-GDF et du téléphone (France Telecom) sont nominatifs, les demandes doivent être enregistrées au nom du locataire. Ces demandes se font à l'entrée dans le logement dans les agences de votre quartier et les services sont effectifs en moins d'une semaine.

EDF : <http://www.france.edf.com>

GDF Suez : <http://www.gazdefrance.fr>

Bail : contrat avec le loueur (les frais d'établissement de bail sont à la charge du locataire) qui établit les termes de la location (durée, prix du loyer, charges, préavis de départ, montant de la caution, modalités de renouvellement). Signé par les deux parties concernées, le locataire en conserve un exemplaire qui fait preuve de sa résidence et du coût de celle-ci

CAF, Caisse d'Allocation Familiale :

organisme qui gère les demandes et les versements des allocations logement, familiales, parent isolé... Adresses à la Mairie de la ville ou de l'arrondissement de résidence.

<http://www.caf.fr>

Garantie solidaire : pour la location d'un logement, un garant est souvent demandée aux étudiants.

Dépôt de garantie / Caution : montant en général d'un mois de loyer restitué à la fin du contrat de location d'un logement après un état des lieux conforme à celui de l'arrivée.

Facture EDF – GDF – France Télécom (Téléphone) : tous les 2 mois, elles facturent l'abonnement à ces services et la consommation. Les factures doivent être conservées, elles font preuve de domiciliation.

Taxe d'habitation (impôts locaux) :

tout propriétaire ou locataire d'un logement en date du 1^{er} janvier de chaque année doit payer une taxe d'habitation. Le montant de cette taxe dépend du lieu d'habitation et peut se monter à 2 mois de loyer.

Préavis : durée de temps minimum, spécifiée dans le bail, qui doit précéder l'annonce par le locataire de mettre fin à la location : 3 mois souvent ramenés à un mois après négociation avec le propriétaire (proposition d'un remplaçant par exemple...). Le non respect du préavis implique le paiement du loyer sur cette période même si le locataire a quitté le logement. Pour les locations meublées, le préavis est ramené à un mois.

Quittance de loyer : reçu mensuel du paiement du loyer. Elle fait preuve de domicile pour les formalités.





VIE PRATIQUE

Pour tous les autres étudiants

- durée d'études de moins de 3 mois, étudiants dans un établissement non agréé, une assurance maladie personnelle doit être souscrite auprès d'une compagnie d'assurance privée.

En France, les montants vont de 150 à 550 euros par an.

La Sécurité Sociale rembourse en moyenne 70% des dépenses de maladie. Des assurances santé complémentaires ou mutuelles d'assurance spécifiquement dédiées aux étudiants peuvent venir compléter ce montant.

Les 3 principales sont :

- La Mutuelle des Étudiants : [http:// www.lmde.fr](http://www.lmde.fr)
- La Smerep, la mutuelle étudiante : [http:// www.smerep.fr](http://www.smerep.fr)
- Emevia, le réseau des mutuelles étudiantes : <http://www.emevia.com>

COMBIEN ÇA COÛTE

Médecin Généraliste : à partir de 23 euros (14 euros remboursés)

Psychiatre, Neuropsychiatre, Neurologue : à partir de 37 euros (24 euros remboursés)

Gynécologue - Ophtalmologue : à partir de 28 euros (19 euros remboursés)

Spécialiste : à partir de 25 euros (19 euros remboursés)

Dentiste : au moins 30 euros (dépend du soin : traitement d'une carie, dévitalisation, détartrage, ...).

COUVERTURE SOCIALE ASSURANCE SANTÉ

En France, la Sécurité Sociale obligatoire permet de bénéficier des remboursements de santé. On doit choisir un médecin référent conventionné qui pratique les prix fixés par la Sécurité Sociale. Les visites à domicile, le week-end et les jours fériés sont majorées.

Pour un étudiant français

- de moins de 20 ans dans l'année universitaire (du 1^{er} octobre au 30 septembre), l'étudiant bénéficie de la Sécurité Sociale de ses parents
- de plus de 20 ans et jusqu'à 28 ans au 1^{er} octobre, l'étudiant doit être affilié au régime étudiant de la Sécurité Sociale ; Cette adhésion se fait dans l'établissement au moment de l'inscription administrative. Le montant de l'inscription pour l'année est d'environ 200 euros.

Pour un étudiant étranger

- ressortissant de l'espace Schengen, l'étudiant bénéficie de la Sécurité Sociale française, sans payer de cotisation sociale, dès lors qu'il se munit d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) couvrant toute l'année universitaire ;
- non ressortissant de l'Espace Schengen, les conditions d'affiliation sont les mêmes que pour les étudiants français.

5



VIVRE EN FRANCE

FICHE PRATIQUE

Carte Vitale

La Carte Vitale distribuée gratuitement à tous les assurés sociaux permet au médecin ou au pharmacien d'enregistrer, lors de la visite, par voie électronique la demande de remboursement des frais. La Carte Vitale n'est pas une carte de paiement.

Ordonnance et feuille de maladie

L'ordonnance est la prescription de médicaments ou d'examen remise par le médecin et qui devra être présentée au pharmacien ou au lieu d'examen. La feuille de maladie est le document qui atteste des dépenses engagées (visite du médecin, médicaments, examens), remise par le médecin s'il ne prend pas la Carte Vitale. Ce document permet, accompagné du double de l'ordonnance après envoi à son centre, le remboursement.

Service universitaire de médecine

Au sein de l'université, ce service est à la disposition des étudiants. Une visite médicale bilan sera proposée. Le service de Médecine Préventive Universitaire offre un ensemble de prestations gratuites : actions de dépistage, diagnostics bucco-dentaires et consultations spécialisées.

Hôpitaux

Il existe en France plusieurs types d'établissements hospitaliers qui diffèrent non par la qualité des soins mais par la différence des remboursements des frais liée à leur statut : hôpital public ou clinique privée conventionnée avec un remboursement de 80%, clinique privée non conventionnée avec un remboursement d'environ 10%.

Dans chaque hôpital un service d'urgence est ouvert jour et nuit.

Dans les hôpitaux, le ticket modérateur (part non remboursée par la Sécurité Sociale) doit être acquitté. Un forfait journalier est exigé, quel que soit le type d'établissement, hôpital public ou clinique privée, pour couvrir les frais d'hébergement. Ce forfait est remboursé lorsque l'on a souscrit une assurance santé complémentaire. Les soins dentaires et d'optique sont assez mal remboursés sans mutuelle. Il est possible de se faire soigner gratuitement dans les dispensaires attachés aux écoles et universités qui forment ces praticiens.

La liste des centres gratuits de vaccination obligatoire et de centres de prévention est disponible à la mairie de la ville.

Pharmacies

Les pharmacies ont le monopole de la vente de médicaments sous prescription médicale. Elles sont ouvertes de 9 h à 19 h, certaines jusqu'à 23 h. Elles ferment le dimanche, le lundi matin et les jours fériés.

Un service de pharmacie de garde est assuré.

Urgences et services de nuit

La liste des médecins de garde et des pharmacies de garde est communiquée par les pharmacies et la presse quotidienne régionale.

Service Ambulancier d'aide Médicale Urgente (SAMU) : tél.15

Pompiers : tél.18

À partir d'un téléphone portable, un seul numéro : tél.112



VIE PRATIQUE

5

TRAVAILLER
PENDANT LES ÉTUDES

- **Au même titre que les étudiants français**, les étudiants citoyens des États de l'Espace Économique Européen ou Suisses peuvent librement exercer une activité professionnelle durant leurs études en France.

À condition de remplir l'obligation d'assiduité de leurs études, ces étudiants peuvent cumuler une activité salariée avec le bénéfice d'une bourse.

- **La loi française autorise le travail des autres étudiants étrangers** selon les modalités suivantes : Le titre de séjour (VLS-TS validé par l'OFII ou carte de séjour) portant la mention « étudiant » donne droit à l'exercice d'une activité professionnelle salariée (60% de la durée du travail légal soit 964h par an), sans autorisation administrative préalable.

À noter : les heures de stage, rémunérées ou non, effectuées par l'étudiant dans le cadre de ses études (avec une convention de stage), ne sont pas décomptées.

À titre indicatif le SMIC horaire (salaire minimum) est de 9,40 euros brut (avant prélèvement des cotisations sociales obligatoires d'environ 20 %)

ARGENT AU QUOTIDIEN

Banque

L'ouverture d'un compte bancaire se fait sur présentation du passeport, de l'attestation de scolarité et d'un justificatif de domicile (facture EDF ou de téléphone, quittance de loyer...) de moins de 6 mois.

L'étudiant qui réside dans une famille, doit fournir en complément une pièce d'identité et une attestation de la part de son logeur. L'ouverture d'un compte donne droit à un chéquier et/ou une carte de retrait et de paiement. La carte bancaire permet de retirer de l'argent dans tous les guichets automatiques. Le chèque bancaire reste un moyen de paiement très utilisé en France.

RIB (Relevé d'Identité Bancaire) : il est fourni avec le chéquier ou sur demande à la banque. Il est nécessaire pour tout paiement ou retrait extérieur sur le compte bancaire (versement de salaire, autorisation de prélèvement direct de vos factures...).

Découvert bancaire

À l'ouverture de compte, la banque détermine le montant du découvert (compte négatif) à ne pas dépasser et sur lequel sont pris des frais (agios). À dépassement de ce découvert autorisé, on risque une interdiction bancaire avec suppression du chéquier et de la carte bancaire.

Impôts

- Impôt sur le revenu

Un impôt sur le revenu doit être payé, en cas de travail pendant le séjour en France. La déclaration et le paiement se font l'année suivant la période de travail.

Exemple : le paiement de l'impôt 2012 correspond aux salaires perçus en 2011.

TVA

La TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) est un impôt général sur la consommation.

Le taux le plus courant est de 19,6%.

COMBIEN
COÛTE

Chéquier : gratuit dans certaines banques.
Carte bancaire : de 15 à 40 euros/an.

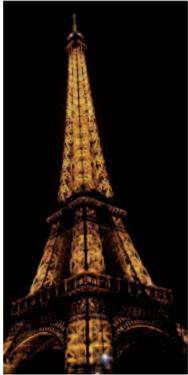
CNOUS : <http://www.cnous.fr>

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) : <http://www.cidj.com>

Trouver un Job étudiant : <http://www.letudiant.fr/jobsstages.html> • <http://www.jobetudiant.net>

• <http://www.campusemploi.com/> • <http://jobs-emplois.studyrama.com/jobs-etudiants/>





VIE PRATIQUE

5

TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS

Dans la plupart des villes de province, les transports en commun sont assurés en autobus ou tramway. Les villes de Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Paris possèdent un métropolitain (métro).

Le métro parisien est le plus développé, il reste le moyen de transport privilégié. Prolongé par le Réseau Express Régional (RER), il couvre Paris et les banlieues (jusqu'à 30 km de Paris).

Les titres de transport se vendent à l'unité ou au carnet de 10 et les prix varient d'une ville à l'autre avec une moyenne pour un ticket de 1,30 euros. Des forfaits hebdomadaires, mensuels ou même annuels sont proposés partout. Exemples : carte Navigo ou Imagin'R pour l'Île-de-France..



Taxi

Les tarifs pratiqués par les taxis sont strictement contrôlés. Toutes les voitures sont équipées d'un compteur. Pour exemple, le trajet aéroport de Roissy Charles de Gaulle au centre de Paris revient à plus de 40 euros et une course moyenne dans Paris autour de 15 euros. Les prix sont majorés à nuit, le dimanche et les jours fériés.

Train

Géré par la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF), le réseau ferroviaire est très développé et tend à concurrencer l'avion avec le TGV (Train à Grande Vitesse). De nombreux tarifs préférentiels existent en rapport avec la durée du séjour, l'âge, la date de prise du billet.

SNCF : tél. 36 35 - <http://www.voyages-sncf.fr>

Avion

La plupart des villes de France sont desservies par avion avec des tarifs préférentiels. Renseignements dans les agences de voyage et sur Internet.

Automobile

La qualité du réseau routier fait de l'automobile un des moyens de transport favoris des français. Tout véhicule doit être assuré et le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. La location d'une voiture pour une courte durée (une journée) est d'environ 30 euros.



COMBIEN COÛTE



- La carte 12-25 : Cette carte accessible à tous jusqu'à 25 ans inclus offre des réductions sur tous les billets de train en France. Un tarif réduit de 25% est applicable à tous les billets. La réduction peut aller jusqu'à 60%. Cette carte coûte 50 euros et dure une année. <http://www.12-25-sncf.com/>
- 1 aller-retour Paris-Barcelone en avion : 100 à 150 euros
- 1 aller-retour Paris-Bruxelles-Amsterdam en Thalys : 100 à 120 euros avec réservation à l'avance
- 1 aller-retour Paris-Londres en Eurostar : 100 à 150 euros
- 1 aller-retour Paris-Nice en TGV : 140 euros (si réservé suffisamment à l'avance le prix peut descendre à 50 euros)
- 1 carte mensuelle de transport à Paris : de 63 (Paris intra-muros) à 123 euros (lointaine banlieue)
- 1 litre d'essence : 1,50 euros
- 1 vélo municipal : 1 euro par jour environ, les tarifs sont variables selon les villes qui offrent ce service (Amiens, Avignon, Besançon, Caen, Calais, Cergy-Pontoise, Chalon-sur-Saône, Bordeaux, Créteil, Dijon, La Rochelle, Laval, Lille, Lyon/Villeurbanne, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Grenoble, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris, Pau, Perpignan, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Toulouse, Valence, Vannes).





VIE QUOTIDIENNE

À noter

Tous les services des CROUS sont accessibles à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur et possédant une carte d'étudiant.

Annuaire des CROUS :

http://www.crous.fr/_crous__dossier_3.17.66.htm

SEMAINE - HORAIRES USUELS

La semaine de travail en France est fixée à 35h avec des horaires variables suivant les professions, le plus souvent pour les bureaux de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Attention la pause déjeuner en France est très importante : peu de services sont ouverts entre « midi et 2 ».

Le week-end s'étend du samedi au dimanche. L'année civile commence en janvier et l'année universitaire débute en septembre et finit en juin.

VACANCES UNIVERSITAIRES

Le calendrier universitaire est propre à chaque établissement.

L'année commence en général au mois de septembre : la première partie du mois est consacrée aux examens de rattrapage de l'année précédente et les cours commencent souvent vers le milieu ou la fin du mois (dans certaines universités, le rattrapage a lieu en juin). L'année se découpe en deux semestres : septembre-janvier (semestre 1) et février-juin (semestre 2). Il existe des semaines paires et impaires durant lesquelles les cours peuvent changer selon les emplois du temps.

Semestre 1 : vacances de Noël (deux semaines fin décembre), reprise des cours puis examens (2^e partie du mois de janvier), session parfois suivie d'une semaine de vacances inter-semestrielle.

Semestre 2 : 2 semaines de vacances en avril (vacances de Pâques), puis seconde session d'examens en juin qui peut être suivie d'une session de rattrapage.

Les 11 jours fériés du calendrier civil peuvent s'ajouter au calendrier universitaire :

1^{er} Janvier, 1^{er} mai, 8 mai, 14 Juillet, 15 Août, 1^{er} Novembre, 11 Novembre, 25 décembre, lundi de Pâques en Avril, jeudi de l'Ascension courant mai, lundi de Pentecôte en mai ou juin.

EN FRANCE, 3 REPAS RYTHMENT LA JOURNÉE

Petit déjeuner dès 8h, déjeuner de 12h à 13h, dîner vers 20h. Le déjeuner et le dîner sont de vrais repas. Pour les enfants s'y ajoute un goûter vers 16 h.



5

FAIRE LES COURSES

- Supermarchés et hypermarchés, ouverts du lundi au samedi de 9 h à 19 h, mais qui sont souvent en périphérie des villes.
- Commerçants de quartier : boulangerie, boucherie, charcuterie, légumes et petits supermarchés ouverts de 8 ou 9 h à 19 h, 6 jours par semaine, dont le dimanche matin. Le lundi est le jour le plus fréquent de fermeture.
- Marchés qui se tiennent 2 à 3 fois par semaine, dans les quartiers et sur les places, dont une fois le week-end de 8h à 13h.

De plus certains petits supermarchés ou épiceries sont ouverts le soir jusqu'à 20 ou 22 h pour les imprévus.

PHOTOMATON

Vous aurez besoin de fournir lors de vos démarches d'inscription, de demande de carte de séjour, des photos d'identité standard. Elles peuvent se faire dans les photomatons, appareils automatiques qui se trouvent dans les mairies, le métro, les gares et certains supermarchés : 4 photos pour 4 euros environ.

- 1 baguette de pain : 0,80 euro
- 1 café : 1 à 2 euros
- 1 camembert : 2 euros
- 1 croissant : 1 euro
- 1 kg de pâtes : 1 euro
- 1 kg de pommes de terre : 1,20 euros
- 1 kg de riz : 1,90 euros
- 1 litre de lait : 1,20 euros

COMBIEN COÛTE

- 6 œufs : 1,50 euros
- 1 repas au restaurant universitaire (RU) : 3,10 euros
- 1 repas dans un "fast-food" : 7 euros
- 1 restaurant de quartier : 10 à 20 euros
- 1 sandwich : 3 à 5 euros

RESTAURANTS ET CAFÉS

Dans les villes universitaires, toutes les cuisines du monde sont présentes et à tous les prix. Il faut compter 5 à 6 euros pour la restauration rapide ou les fast-food, de 3 à 10 euros pour un sandwich ou un plat du jour dans un café, une brasserie ou un restaurant de quartier. Les cafés constituent un important lieu de vie sociale. Seul ou en groupe, tous les moments de la journée peuvent se prêter à y faire une pause. Ouverts très tôt pour le café du matin, ils ferment en général vers 22 h ou plus tard.



*Ces prix sont donnés à titre indicatif
Ils sont souvent plus élevés à Paris.*



VIE ASSOCIATIVE

La France compte plus de 2 millions d'associations. Ce tissu associatif remarquable sur l'ensemble du territoire est actif dans tous les domaines de la vie : arts et culture, environnement, emploi, solidarité, sport, santé, politique...

Ce dynamisme s'applique également au monde étudiant. **Les associations étudiantes sont très présentes et organisent de nombreuses activités adaptées à tous les goûts** : festivals, galas, expositions, concerts, conférences, voyages, randonnées, week-end touristiques, soirées...

Elles permettent aux étudiants de **se retrouver**, d'organiser la **vie extra-scolaire**, mais aussi de **s'investir dans des actions** très variées autour de thèmes humanitaires, sportifs, économiques, culturels et d'assumer des rôles très divers : président d'un festival, trésorier d'une Junior Entreprise, ou encore responsable de la communication sur un projet culturel... **autant d'actions qui peuvent être valorisées sur un CV.**

Enfin les nombreuses associations d'anciens élèves (alumni) permettent de garder des liens et d'entretenir un réseau. Annuaire des associations françaises : <http://www.association-infoservice.com>

UNIVERSITÉS

Sur le campus des universités, on trouve souvent plusieurs dizaines d'associations culturelles, de filières ou diplômées, sportives, syndicales.

Certaines sont dédiées à l'accueil des nouveaux étudiants et accompagnent l'intégration des étudiants internationaux ou encore mettent en place des coopératives étudiantes (fournitures, cafés, photocopies...)

C'est le **Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)** de l'université qui soutient l'organisation des activités proposées par ces associations.

Animafac, réseau d'échange d'expérience et centre de ressources pour les initiatives étudiantes, propose des outils de développement et des espaces de dialogue et d'élaboration collective à plus de 12 000 associations étudiantes. Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) : <http://www.etudiantdeparis.fr/ressources/aides-universites>

Animafac : <http://www.animafac.net>

GRANDES ÉCOLES

Dans les écoles, le Bureau Des Etudiants (BDE) ou bureau des élèves, est une association élue par leurs adhérents. Ce bureau s'occupe d'organiser les activités extra-scolaires : soirées étudiantes, accueil des nouveaux élèves, événements culturels, en passant par la gestion des éventuelles cafétérias ou coopératives étudiantes. Les écoles possèdent très souvent des associations à but professionnalisant, pépinières d'entreprises ou de projets, qui permettent aux élèves de préparer leur futur et d'acquérir une expérience valorisable sur le marché du travail.

5



LYCÉES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

- **ALFM** : l'Association des anciens élèves du réseau d'enseignement français à l'étranger

Créée en 2010, cette association regroupe de nombreux anciens élèves du réseau présents dans 133 pays et sur les 5 continents. L'ALFM est un **trait d'union** pour renforcer les **relations amicales** et les **liens de solidarité** des anciens élèves. Elle consolide une occasion de **partager** un patrimoine éducatif et culturel et de soutenir les parcours universitaires et professionnels dans le monde entier. ALFM : <http://www.alfm.fr>

- **FoMA** : le Forum Mondial des Anciens.

Cet événement-rencontre permet de célébrer la solidarité entre les anciens élèves qui ont étudié dans les établissements d'enseignement français à l'étranger. 2 Forums se sont déjà déroulés, en 2009 (Cité Internationale Universitaire de Paris) et en 2011 (Casablanca, Maroc).

Le 3^e Forum s'est déroulé à Vienne le 6 avril 2013.

FoMA : <http://www.aefe.fr/vie-du-reseau/toute-lactualite/foma-2013-vienne-la-montee-en-puissance-du-reseau-des-anciens-eleves>





5



VIE CULTURELLE

La vitalité culturelle française permet d'offrir un accès quotidien aux sports et à la culture.

La France reste la première destination touristique mondiale.

Festivals de musique, d'art lyrique et de danse et de multiples manifestations autour de la science, la gastronomie, le sport ou la littérature animent cette offre culturelle accessible à tous. Tous les lieux culturels pratiquent une réduction pour les étudiants et proposent des formules d'abonnement.

Le statut d'étudiant facilite également la pratique des sports et les associations sportives sont très actives dans les écoles et universités, particulièrement en province où les établissements bénéficient d'infrastructures sportives modernes. Les établissements d'enseignement supérieur sont souvent au cœur de la cité et côtoient musées, librairies, cinéma, théâtres ou cafés.

La multiplicité des lieux prouve encore une fois que la province n'est pas à l'écart de cette effervescence créative : Festivals de musique (Vieilles Charrues à Carhaix, Folles journées de Nantes, Eurockéennes de Belfort, Jazz in Marciac, Transmusicales de Rennes), de cinéma (Cannes, Deauville, Avoriaz, Cognac), de danse (Biennale de la Danse à Lyon, la Part des Anges à Bordeaux...), de théâtre (Avignon, Aurillac), de bande dessinée (Angoulême) et événements nationaux (Journées du Patrimoine, Fête de la Musique le 21 juin) rythment l'année.

<http://www.francefestivals.com>



CINÉMA

575 longs métrages sortis l'an dernier (dont 270 français), cumulant 206 millions d'entrées.

<http://www.culture.fr>Cinéma/Multimedia>

THÉÂTRE

Près de **30 000 représentations** en 2010 – d'œuvres classiques et contemporaines – dans les théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales et théâtres privés.

<http://www.culture.fr>Théâtre/Danse>





5


VIE CULTURELLE
MUSIQUE

35 000 représentations et 19 millions d'entrées aux spectacles payants de variétés et de musiques actuelles, la France est un pays qui montre son attachement pour la création musicale.

<http://www.culture.fr>Musique/Concert>

L'industrie musicale est également très importante avec près de 1000 albums sortis en 2010 et 10 000 nouveaux titres déposés à la Bibliothèque Nationale de France.

<http://www.sacem.fr/>



Avignon

**LIVRE**

79 300 titres édités en 2010 et 632 millions d'exemplaires produits par 305 maisons d'édition.

Le livre de poche, format économique adopté par tous les éditeurs, met les livres à la portée de tous les budgets : **6 euros**. De nombreuses manifestations autour du livre – Salons du Livre, Escapes du livre – en province et à Paris, témoignent de cet intérêt encore vif des Français pour la lecture.

<http://www.centrenationaldulivre.fr>

PRESSE

La presse française se caractérise par sa diversité, magazines spécialisés, presse quotidienne, et ses modes de parution (quotidienne gratuite, payante, nationale, régionale, hebdomadaire, mensuelle, etc.). **Chaque ville et chaque région possèdent un journal spécifique qui fournit des informations aussi bien nationales et internationales que régionales, voire très locales** : Sud-Ouest en Aquitaine, Ouest-France en Bretagne, La Provence à Marseille...

<http://www.presseregionale.fr>

MUSÉES ET MONUMENTS

La France compte 7000 musées qui attirent des dizaines de millions de visiteurs par an. La plupart des villes de province possèdent également un ou plusieurs musées.

Liste des musées nationaux :

<http://www.rmn.fr/francais/musees/>

Si la Tour Eiffel reste le site le plus visité, plus de 38 000 bâtiments sont protégés par le ministère de la Culture et de la Communication au titre des monuments historiques (Châteaux de la Loire, Mont Saint Michel, Château d'If, Arènes de Nîmes, Port de la Rochelle) et ouverts au public partout en France.

Les musées nationaux sont souvent fermés le mardi.

<http://www.monuments-nationaux.fr/fr/monuments/carte-des-monuments/>

Fondation Cartier - Paris





5

BIBLIOTHÈQUES

La France compte près de **3 000 bibliothèques municipales** et **100 bibliothèques départementales**. L'inscription **gratuite** se fait dans la bibliothèque du quartier de résidence. La carte de bibliothèque qui permet l'accès à toutes les bibliothèques municipales de la ville est remise après avoir présenté 2 justificatifs de domicile.

Liste des bibliothèques publiques : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/bibrep/pres.htm>

BU - BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Chaque établissement d'enseignement supérieur possède au moins une bibliothèque. Les horaires sont variables et incluent le soir jusqu'à 22h ou le dimanche.

Il existe **127 bibliothèques universitaires** et de **grands établissements** qui possèdent plus de **40 millions de livres**.

Catalogue du Système Universitaire de Documentation : <http://www.sudoc.abes.fr>



Université de Poitiers



Université Montpellier 1

SPORT

Hors des structures sportives de l'établissement d'enseignement (SUAPS), il existe de nombreux complexes sportifs publics.

Des milliers d'associations permettent de s'entraîner et d'avoir accès aux équipements.

L'inscription est modique et un certificat médical de moins de 2 mois doit être présenté. Les inscriptions se font en Juin et Septembre. L'accès aux piscines municipales est très peu coûteux. <http://www.sports.gouv.fr>



VIVRE EN FRANCE



COMBIEN COÛTE

- 1 entrée au cinéma tarif étudiant : environ 7,50 euros - abonnement illimité, dans certains cinémas, à partir de 30 euros/mois
- 1 entrée au musée : 5 à 10 euros
- 1 entrée à la piscine tarif étudiant : 1,70 euros
- 1 journal : 1,20 euros
- 1 lecteur MP3 : 20 à 150 euros
- 1 livre de poche : environ 6 euros
- 1 nuit en chambre d'hôtel de bon confort (**): 60 euros
- 1 place de théâtre : 10 à 30 euros

- Ministère de la culture : <http://www.culture.gouv.fr>
- Ministère de la jeunesse et des sports : <http://www.sports.gouv.fr>
- Radio France, les chaînes radiophoniques du service public : <http://www.radiofrance.fr>
- Radio France Internationale (RFI) (44 millions d'auditeurs dans le monde) : <http://www.rfi.fr>
- Portail de la France : <http://www.france.fr/vivre/detente/manifestations-culturelles-et-sportives>
- Portail cartographique de la France (IGN) : <http://www.geoportail.fr>
- Tourisme en France : <http://fr.franceguide.com>

Campus France, l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale, s'appuie sur le réseau des Espaces Campus France à l'étranger pour offrir un accompagnement personnalisé à chaque étudiant



EUROPE

- Albanie : Tirana
- Allemagne : Berlin
- Arménie : Erevan
- Autriche : Vienne
- Bulgarie : Sofia
- Chypre : Nicosie
- Croatie : Zagreb
- Danemark : Copenhague
- Espagne : Madrid
- Estonie : Tallinn
- Finlande : Helsinki
- Géorgie : Tbilissi
- Grèce : Athènes, Thessalonique
- Hongrie : Budapest
- Italie : Rome
- Irlande : Dublin (fin 2012)
- Kazakhstan : Almaty, Astana
- Lettonie : Riga
- Lituanie : Vilnius
- Macédoine : Skopje
- Moldavie : Chisinau
- Norvège : Oslo
- Pays-Bas : Amsterdam
- Pologne : Varsovie
- Portugal : Lisbonne
- République Tchèque : Prague, Brno
- Roumanie : Bucarest
- Royaume-Uni : Londres
- Russie : Moscou, Ekaterinbourg, Novossibirsk, Nijni-Novgorod, Samara, Saint-Petersbourg
- Serbie : Belgrade
- Slovaquie : Bratislava
- Slovénie : Ljubljana
- Suède : Stockholm
- Turquie : Ankara, Istanbul, Izmir
- Ukraine : Kiev

LES ESPACES CAMPUS FRANCE

Plus de 170 bureaux Campus France dans plus de 100 pays offrent une information et un accompagnement de proximité pour mener à bien un projet d'études en France.

Les responsables des Espaces Campus France accueillent et guident les étudiants intéressés par l'offre de formation française et leur apportent une aide concrète et personnalisée : analyse du projet d'études et aide au choix de la formation, constitution du dossier de candidature et suivi auprès des établissements jusqu'à la réponse d'admission, préparation de leur séjour en France (accueil, hébergement...).

www.campusfrance.org>Près de chez vous

Plus de 65 sites locaux proposent une déclinaison spécifique et adaptée du site de Campus France en 29 langues différentes pour une réelle information de proximité: témoignages d'étudiants, programmes de bourses, événements locaux...

Dans 31 pays, les Espaces Campus France accompagnent l'étudiant tout au long du dispositif en ligne obligatoire qui intègre la procédure de demande de visa à la demande d'inscription dans un établissement d'enseignement français.

www.campusfrance.org>Préparer son séjour>s'inscrire>Pays à procédure CEF

AFRIQUE / MAGHREB

- Afrique du Sud : Pretoria
- Algérie : Alger, Annaba, Constantine, Oran, Tiemocen
- Angola : Luanda
- Bénin : Cotonou
- Burkina Faso : Ouagadougou
- Cameroun : Yaoundé, Douala
- Comores : Moroni
- Congo : Brazzaville
- Côte d'Ivoire : Abidjan
- Djibouti : Djibouti
- Egypte : Le Caire
- Gabon : Libreville
- Ghana : Accra
- Guinée : Conakry
- Kenya : Nairobi
- Libye : Tripoli
- Madagascar : Antananarivo
- Mali : Bamako
- Maroc : Rabat, Casablanca
- Maurice : Port-Louis
- Nigeria : Abuja
- Sénégal : Dakar, Ziguinchor, Kaolac, Saint Louis
- Tchad : NDjamena
- Togo : Lomé
- Tunisie : Tunis, Sfax, Sousse

AMÉRIQUES

- Argentine : Buenos Aires
- Bolivie : La Paz, Cochabamba, Santa Cruz, Sucre, Tarija
- Brésil : Sao Paulo
- Canada : Ottawa, Toronto, Montréal, Moncton, Québec
- Chili : Santiago
- Colombie : Bogota, Medellin
- Costa Rica : San José
- Cuba : La Havane
- Etats-Unis : Washington
- Equateur : Quito
- Guatemala : Guatemala
- Honduras : Tegucigalpa
- Mexique : Monterrey, Guadalajara, Merida, Mexico
- Nicaragua : Managua
- Panama : Panama
- Paraguay : Asunción
- Pérou : Lima, Arequipa, Trujillo, Cusco, Chiclayo, Piura
- République Dominicaine : Saint-Domingue
- Salvador : San Salvador
- Uruguay : Montevideo
- Venezuela : Caracas, Maracaibo, Merida

ASIE-OCÉANIE

- Australie : Melbourne
- Bangladesh : Dacca
- Birmanie : Rangoun
- Chine : Pékin, Canton, Chengdu, Shanghai, Wuhan, Shenyang, Dalian, Jinan, Qingdao, Xian, Hangzhou, Nanjing, Kunming, Chongqing, Hong Kong
- Corée du Sud : Séoul
- Inde : New Delhi, Kolkata, Hyderabad, Mumbai, Chandigarh, Ahmedabad, Bangalore, Chennai, Pune
- Indonésie : Jakarta, Bandung, Yogyakarta, Surabaya
- Japon : Tokyo, Kyoto
- Laos : Vientiane
- Malaisie : Kuala Lumpur
- Népal : Katmandou
- Philippines : Manille
- Singapour : Singapour
- Sri Lanka : Colombo
- Taiwan : Taipei
- Thaïlande : Bangkok
- Vietnam : Hanoi, Hô Chi Minh-Ville, Danang, Hué

MOYEN ORIENT

- Arabie Saoudite : Riyadh, Djeddah
- Bahreïn : Manama
- Emirats Arabes Unis : Dubaï, Abu Dhabi
- Irak : Bagdad, Erbil
- Iran : Téhéran
- Israël : Tel-Aviv
- Jordanie : Amman
- Koweït : Koweït City
- Liban : Beyrouth
- Oman : Mascate
- Palestine : Naplouse
- Qatar : Doha
- Syrie : Damas, Alep
- Yémen : Sanaa



L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER - AEFE



Un établissement public

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est un établissement public placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères.

Créée en 1990, elle est chargée du suivi et de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger.

Garante du modèle éducatif français à l'étranger, l'AEFE est aussi un acteur central de la politique de rayonnement culturel et linguistique de la France. Elle constitue enfin un atout pour l'attractivité de l'enseignement supérieur français.

Ses missions

- Assurer la **continuité du service public d'éducation française** au bénéfice des enfants de familles françaises résidant à l'étranger
- Participer à la **coopération éducative** en entretenant des relations privilégiées avec la culture, la langue et les établissements des pays d'accueil
- Contribuer, par la scolarisation d'élèves étrangers, **au rayonnement de la langue et de la culture françaises**
- Aider les familles à supporter les frais liés à l'enseignement tout en veillant à la stabilisation des frais de scolarité
- Accorder des **bourses** aux enfants de nationalité française scolarisés dans les établissements du réseau

Pilotage, Soutien, Conseil

L'AEFE, installée sur deux sites à Paris et Nantes, pilote en liaison avec tous ses partenaires un réseau de 480 établissements homologués :

- 75 établissements en **gestion directe**, qui sont des services déconcentrés de l'Agence
- 156 établissements **conventionnés** avec l'AEFE et gérés par des associations ou des fondations
- 249 établissements **partenaires**
- 306 000 élèves scolarisés de la maternelle à la terminale dont plus de 190 000 élèves étrangers

Ses actions

- Gérer l'ensemble des **concours humains et financiers** apportés par l'État au fonctionnement des établissements français à l'étranger
- **Recruter, affecter et rémunérer** les personnels enseignants, les personnels de coordination et d'inspection, et les personnels d'encadrement titulaires de l'Éducation nationale
- **Évaluer** les enseignants et les enseignements, ainsi que l'ensemble des personnels
- Piloter et encadrer la **formation continue des personnels**
- Allouer aux établissements des **subventions** de fonctionnement, d'investissement, d'équipement et d'appui pédagogique
- Apporter une **aide à la scolarisation** des enfants français par l'attribution de bourses
- Proposer des **bourses d'excellence** aux plus brillants des élèves étrangers désireux de poursuivre leurs études supérieures en France



NOTES

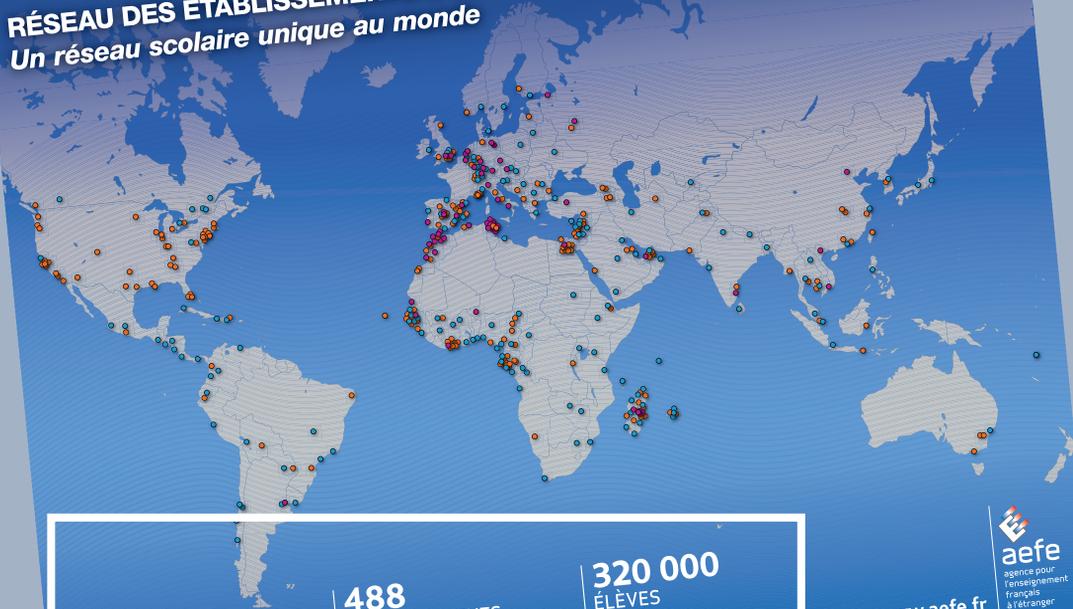
A series of horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER*

Un réseau scolaire unique au monde



130
PAYS

● Établissements en gestion directe
*homologués par le ministère français de l'Éducation nationale

488
ÉTABLISSEMENTS

● Établissements conventionnés

320 000
ÉLÈVES

● Établissements partenaires

www.aefe.fr

aefe
agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger